

ÉTIENNE SOURIAU : FRAGMENTS POUR UNE BIOGRAPHIE INTELLECTUELLE

Filippo Domenicali, Fabien Le Tinnier

Presses Universitaires de France | « Nouvelle revue d'esthétique »

2017/1 n° 19 | pages 151 à 196

ISSN 1969-2269

ISBN 9782130792529

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-nouvelle-revue-d-esthetique-2017-1-page-151.htm>

Pour citer cet article :

Filippo Domenicali, Fabien Le Tinnier« Étienne SOURIAU : Fragments pour une biographie intellectuelle », *Nouvelle revue d'esthétique* 2017/1 (n° 19), p. 151-196.
DOI 10.3917/nre.019.0151

Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.

© Presses Universitaires de France. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

FILIPPO DOMENICALI ET FABIEN LE TINNIER ^[1]

Étienne SOURIAU : Fragments pour une biographie intellectuelle

INTRODUCTION

Ce projet d'écrire à quatre mains la biographie intellectuelle d'Étienne Souriau prit forme à l'automne 2015 lors de notre rencontre à Genève pour évoquer la vie et l'œuvre d'Étienne Souriau suite à nos travaux menés jusqu'alors respectivement chacun de notre côté : Filippo sur les années lyonnaises d'Étienne Souriau (1929-1941) ; et, Fabien, sur les années parisiennes (1942-1979). L'entreprise a consisté à présenter la vie intellectuelle du philosophe par l'exploration systématique des fonds existants et relatifs à chacune des activités qui ont jalonné sa longue carrière académique et universitaire. Cette histoire, ayant pour objet la philosophie d'Étienne Souriau, vise à retracer le parcours du philosophe au gré de ses rencontres, de nature universitaires et humaines, mais également de nature philosophique : quels ont été les concepts qui ont tantôt traversés, tantôt caractérisés son œuvre philosophique ? Quelles ont été encore, parmi ces rencontres, celles entreprises avec les institutions françaises – songeons, par exemple, à son élection auprès de l'Institut de France, au sein de l'Académie des Sciences morales et politiques ; celles encore vécues auprès d'artistes dans le domaine des arts qui lui était si cher ? Le vœu prononcé consiste à révéler l'homme derrière sa philosophie de l'instauration – concept sourialien ^[2] s'il en est –, l'auteur de cette abondante bibliographie dont nous avons pu retrouver la quasi-totalité des ouvrages et articles tirés-à-part originaux. Nous remercions à cette occasion la précieuse donation des héritiers d'Étienne Souriau faite à notre rencontre et soulignons encore la précieuse collaboration de sa petite-nièce, Nicole Malécot, pour nous avoir fourni nombre de documents originaux (dont une petite collection de photographies). Cette étude demanda en outre celle des Archives Nationales, Archives Départementales du Rhône et des Archives de l'Institut de France pour compléter cette biographie intellectuelle,

NDLR : les notes de cet article ont été placées en fin de texte, leur fréquence et leur densité ne permettant pas de les insérer intégralement dans les colonnes.

qu'une dernière étude du fonds des émissions radiophoniques de l'Institut National de l'Audiovisuel (INA) a permis de clôturer. La division en deux parties, l'une lyonnaise et l'autre parisienne, subdivisée en autant de chapitres qu'Étienne Souriau a connu d'aventures académiques et universitaires, cette première biographie intellectuelle vise moins à narrer l'histoire d'un membre éminent de la communauté scientifique et philosophique du xx^e siècle qu'à développer la trajectoire paradigmatique du *cursus honorum* d'Étienne Souriau dont son élève Ngô-tiêng Hien écrit en 1971 que « [...] l'œuvre d'Étienne Souriau apparaît comme l'affirmation d'un humanisme lucide et courageux ^[3] ».

En 1977, la canadienne Cécile Cloutier qui suivit les cours d'Étienne Souriau à la Sorbonne et qui fut son « disciple » – selon ses propres mots – présente en introduction de sa thèse le parcours suivant :

Il reste qu'Étienne Souriau est reconnu comme l'inspirateur, l'organisateur de l'Esthétique au vingtième siècle. Héritier intellectuel de Lalo, fondateur de la Société internationale d'Esthétique, initiateur, puis président des Congrès internationaux d'Esthétique [...], président de la Société française d'Esthétique, fondateur de cet extraordinaire institut d'Esthétique [...], directeur de la Revue française d'Esthétique, fondateur de la collection d'Esthétique publiée chez Flammarion, puis chez Klincksieck, etc. [...] ^[4].

PREMIÈRE PARTIE : 1892-1946

La formation et la guerre

Étienne Souriau est né le 26 avril 1892 à Lille, dans l'une des plus importantes familles d'universitaires françaises. Fils de l'esthéticien, alors de renom, Paul Adolphe Souriau (1852-1926), frère de Michel (1891-1986) – philosophe et plus tard doyen de l'université de Nancy –, neveu de l'historien du romantisme Maurice Souriau (1856-1950), Étienne Souriau fait montre de sa précoce prédestination pour la philosophie qu'une telle famille ^[5] ne pouvait empêcher comme en témoignent ces lignes provenant de l'unique texte biographique qu'il n'ait jamais écrit :

Ainsi il est bien possible que j'aie eu en effet une sorte de prédestination précoce à philosopher, pour une cause bien simple. Elle est si connue de tous ceux qui feront attention au nom que je porte, que j'aurais mauvaise grâce à n'en pas parler. Né dans une famille où en trois générations consécutives on compte quatre philosophes de profession, je suis bien obligé de penser que l'hérédité est peut-être pour quelque chose dans une propension si précoce à aller moi-même à mon tour du côté de la philosophie ^[6].

Souriau obtient le baccalauréat en 1908, à Nancy, ville dans laquelle son père enseignait à l'Université depuis 1893 (retraite en 1923), et se remémore ces années qui l'amènèrent plus tard à s'engager dans la voie classique des maîtres français de philosophie – l'absence d'hypokhâgne/khâgne exceptée.

[...] années d'apprentissage technique et peu à peu professionnel – la classe de philosophie, deux années à la Faculté de Nancy pour préparer la Normale (je n'ai jamais été en "khâgne" et je crois que cela aussi fut une chance : j'ai cherché plus librement ma voie), puis la rue d'Ulm et la Sorbonne [...] ^[7].

Reçu à l'ENS en juillet 1911, Souriau débute en octobre de la même année sa formation comme élève boursier à la Section des Lettres pour laquelle il reçoit au terme de l'année académique son diplôme d'Études supérieures de Philosophie à la session de juillet 1912 ^[8]. Il termine à la date du 1^{er} octobre 1912 son année de service militaire. Souriau passe conformément ses trois années rue d'Ulm à Paris jusqu'à la date de sa mobilisation, le 3 août 1914 ^[9]. Parmi ses rares souvenirs de jeunesse, Souriau avoue, sincère, avoir éprouvé un fort sentiment de « rétrécissement de l'horizon philosophique » dès son entrée à l'ENS, jugeant à son encontre l'abandon des études musicales et du dessin qu'il aimât tant par le passé ^[10] et qu'une belle collection retrouvée parmi les archives de sa fille, Anne Souriau ; d'aquarelles, de croquis, de peintures à l'huile, d'arabesques esquissées, et de partitions musicales écrites à la main témoignent volontiers ^[11]. De ces années passées à l'ENS, Souriau garde cependant et très volontiers en mémoire ses rapports entretenus avec d'« excellents maîtres », leur reconnaissant une dette envers trois d'entre eux : André Lalande (1867-1963), Henri Delacroix (1873-1937) et Léon Brunschvicg (1869-1944). À Lalande, Souriau souligne « la rigueur avec laquelle il nous astreignait à des disciplines précises et précieuses de recherche, de pensée et d'expression ». À Delacroix, il rappelle la grande humanité d'un professeur dont il aurait « appris tout ce qu'il peut y avoir de générosité et d'abnégation dans la tâche d'un professeur de Faculté ». En Brunschvicg, enfin, Souriau reconnaît le maître véritable :

J'y joins encore un nom que j'aurais pu citer plus tôt, celui de Léon Brunschvicg avec qui j'ai souvent ferrailé, aux discussions qui suivaient les exercices pratiques. Je ne sais trop pourquoi, avec lui, je prenais si souvent le contre-pied. Et il me regardait, avec un sourire amusé et bienveillant, lever la main pour demander la parole, sachant que j'allais foncer avec toute la fougue de la jeunesse et son inconscience du danger. Je n'ai compris que beaucoup plus tard combien il me ménageait gentiment et évitait de boutonner trop rudement l'apprenti sur la planche. Tout ceci se passait entre 1912 et 1914 ^[12].

La Première Guerre mondiale interrompt la poursuite de ces études supérieures qu'il termine bien plus tard durant l'année 1919-1920. Mobilisé comme Sous-Lieutenant de réserve au 113^e régiment d'infanterie le 4 août 1914, Souriau ne connaît que vingt jours de front avant que les Allemands ne

le capturent le 22 septembre lors de la bataille de Montblainville. Souriau ayant vécu sa première bataille au front le 2 septembre, sa guerre aura duré vingt jours. Souriau vit sa captivité à l'intérieur du fort Prinz Karl à Ingolstadt, en Bavière, durant quatre années, du 23 septembre 1914 au 2 août 1918^[13]. Rapatrié le 5 décembre 1918, démobilisé le 22 août 1919, après avoir passé trois mois dans un hôpital suisse où il a été admis en tant que grand malade dès le 3 août 1918^[14], Souriau ne rentre en France pour terminer son Supérieur qu'en 1920. Reçu premier à l'agrégation de philosophie^[15] – neuf candidats sont admis sur les vingt qui se sont présentés^[16] –, Souriau termine avec succès la formation attendue d'un normalien philosophe à tout juste vingt-huit ans, comme en témoigne l'enthousiasme du rapport du Président du jury, le philosophe Gustave Belot (1859-1929) : « La pensée est abondante, ingénieuse, précise ; les idées sont mises en œuvre avec habileté ; qualités d'esprit solides et distinguées^[17]. » Les mois qui suivent sont consacrés au privé. Étienne Souriau marie Suzanne Le Goupils (1891-1990) à Paris le 1^{er} juillet 1919. Ce mariage donne naissance à sa fille Anne, le 15 mai 1920 à Paris ; et à Daniel, le 27 janvier 1923 à Chartres.

Les lycées

Agrégé en philosophie, Souriau débute sa carrière d'enseignant en philosophie la même année au Lycée de Sarreguemines en Moselle. L'expérience reste mère pour Souriau – quoique jugée ainsi vraisemblablement *a posteriori* –, qui en 1922 tient les propos suivants :

Ancien élève de l'École normale supérieure (promotion 1912) j'ai été reçu premier à l'agrégation de philosophie, en 1920, ayant été mobilisé pendant toute la durée de la guerre. Ce retard, sans lequel j'aurais débuté dans l'enseignement secondaire il y a sept ans, a porté seulement sur ma carrière et non sur mes travaux personnels : ayant été prisonnier de guerre pendant quatre ans, j'ai pu travailler pendant ce temps et les années suivantes à un ouvrage destiné à former une thèse philosophique de Doctorat inscrite à l'université de Paris, sous le titre : *Idéation et vérité*. Le but de ce travail est de démontrer l'existence d'éléments psychiques stables, organisés, propres à jouer, dans le domaine de la connaissance, le rôle de véritables Idées, malgré leur caractère psychologiquement individuel et contingent. On distingue, dans le travail d'adaptation de l'intelligence à son objet, ce qui offre un caractère arbitraire et décisive (le fondement de l'induction, lois de l'univers), ce qui d'autre part est transitoire et lié à certains moments du processus (mouvement, devenir) ; ce qui enfin est donné à cette élaboration, et immanent à l'être. L'esprit étant conçu comme faisant partie de l'Être, et non opposé à lui, on cherche à y vérifier les attributs posés comme propres à l'Être, concluant contre les conceptions qui font de la vie psychique un flux continu, indivisible et amorphe^[18].

Les deux années mosellanes se terminent officiellement le 17 octobre 1922^[19]. Il devient impératif pour Souriau de trouver un nouveau poste et de terminer sa thèse de doctorat dont l'idée naît durant ses années passées en captivité. La requête est formellement adressée au Directeur de l'Enseignement Supérieur le 8 mars 1922 pour « un poste éventuellement vacant dans l'enseignement

supérieur ». Ce sera Chartres, mais pour l'heure, en ce mois de mars 1922, la lettre d'Étienne Souriau nous offre son rapide aperçu de sa position philosophique pré-universitaire.

Cet ouvrage, élaboré sous la Direction de M. Delacroix, doit normalement être achevé avant la fin de l'année courante. J'ai de plus en préparation, outre quelques travaux de détail portant sur l'histoire de l'esthétique, un ouvrage de beaucoup plus longue haleine sur les rapports du langage et de la pensée ^[20].

Souriau y apparaît résolument « anti-bergsonien » et témoigne davantage d'intérêts pour l'épistémologie telle que la pratiquait alors Émile Meyerson ou Léon Brunschvicg ^[21]. Il lui importe, pour ce faire, d'obtenir un poste dans une ville siège d'université, idéalement au Lycée de Nancy, ville à laquelle le rattache particulièrement des liens familiaux. Le 23 juin 1922, Souriau adresse au Ministre de l'Instruction Publique sa candidature, soulignant la nécessité de quitter Sarreguemines « où les conditions locales rendent l'enseignement particulièrement difficile et laborieux ^[22] ». Il est nommé au Lycée Marceau de Chartres, établissement dans lequel il demeure officiellement jusqu'au 31 décembre 1926, succédant au professeur « Marcel » dont le manque d'information laisse toutefois supposer qu'il puisse s'agir du philosophe existentialiste Gabriel Marcel (1889-1973), lui qui abandonnait l'enseignement de la philosophie en 1923 pour dédier sa vie au théâtre ^[23]. Des quatre années passées à Chartes, seul demeure à ce jour un rapport de l'Inspecteur général, Dominique Parodi (1870-1955) suite à sa visite faite le 20 décembre 1924 dans la classe d'Étienne Souriau, et lors d'une leçon de philosophie dédiée à l'analyse esthétique des sensations.

Leçon très ferme et très intéressante, présentée avec netteté et sûreté, d'une forme élégante, développée avec un sens psychologique assez subtil, elle portait, on le sentait, sur des questions qui tiennent particulièrement à cœur au professeur. On pourrait, à vrai dire, contester l'ordre dans lequel les divers groupes des sensations sont étudiés et qui se donne pour génétique : M. Souriau a étudié, comme divergeant du tact, l'équilibre et l'audition d'une part, et d'autre part le goût, l'odorat et la vue. Plus contestable encore me paraît être la conception de la forme comme une « composition de couleurs » : la forme me paraît logiquement antérieure à celles-ci, et je crois que la distinction du clair et de l'obscur, « la silhouette », l'enveloppe déjà. D'autre part, je trouve un peu équivoque l'idée que les couleurs simples sont en nombre infini : entend-on nier par là toute parenté intuitive, toute similitude générique entre sensations et qualités ? – Mais la pensée de M. Étienne Souriau est personnelle et ferme ; on la sent appuyée sur des réflexions et des travaux antérieurs ; en particulier tout ce qui s'y réfère à l'esthétique est heureux et bien vu ^[24].

L'appréciation paraît quelque peu mitigée, mais l'inspecteur conclut, compréhensif, sur l'objectif visé par le jeune professeur Souriau d'enseigner « avant tout dans l'Enseignement supérieur ^[25] ». Le 25 juillet 1926, le jeune docteur Étienne Souriau présente au Directeur de l'Enseignement supérieur sa candidature pour un poste de titulaire à l'Université, soulignant en outre la

qualité de ses titres : « En constatant qu'aucune autre candidature n'en réunit d'égaux ^[26]. »

Thèses

Le 20 mai 1925 ^[27] à 13 heures à la Faculté des Lettres de Paris ^[28], Étienne Souriau soutient ses deux thèses doctorales conduites, pour la principale, sous la direction du psychologue de l'art Henri Delacroix, et pour la seconde – la thèse dite complémentaire – du philosophe André Lalande. Conformément aux us et coutumes de l'École Normale, ses deux thèses, *Pensée vivante et Perfection formelle* et *L'Abstraction sentimentale* ^[29], font l'objet d'une édition chez Hachette et les exemplaires originaux sont aujourd'hui encore conservés dans la bibliothèque des thèses ^[30] de l'ENS rue d'Ulm. Lors de la réédition en 1952 de *Pensée vivante et Perfection formelle*, Souriau – assurant pourtant son lecteur que « L'ouvrage est donc réédité tel qu'il fut publié en 1925 » – s'autorise l'ajout du souvenir personnel de sa soutenance.

De ceux qui composaient ce jury, le seul survivant à présent est M. André Lalande : qu'il me permette, un quart de siècle après, de le remercier respectueusement des conseils et de l'aide que j'ai reçus de lui à cette époque. Tous les autres, Léon Brunschvicg, Victor Basch [1863-1944], Henri Delacroix, Georges Dumas [1866-1946], Abel Rey [1873-1940], ont disparu. À tous, je dois intellectuellement quelque chose. Et après tant d'années, je sens mieux combien les disciplines scientifiques un peu austères qu'ils nous imposaient étaient fécondes. C'est à Henri Delacroix que j'ai dû le plus parce qu'il avait à un point exceptionnel la plus noble des qualités d'un maître : l'abnégation ; le souci, en conseillant les jeunes philosophes, de les aider à se développer selon leur meilleure destinée propre. J'ai dû aussi d'utiles conseils bibliographiques à Lucien Herr [1864-1926], alors bibliothécaire de l'École Normale. Je crois bien que c'est lui qui avait attiré le premier mon attention sur l'importance, à l'égard des questions ici étudiées, de Husserl, dont quelques pages de ce livre révèlent une assez forte influence, comme point de départ ^[31].

Souriau a toujours soutenu que tout son devenir philosophique a été conçu dès sa période de prison à Ingolstadt. Pour ce qui concerne sa thèse de psychologie, *L'Abstraction sentimentale*, Souriau affirme qu'elle a été écrite avec les matériaux provenant du « journal de captivité » qu'il a tenu régulièrement pendant toute la période de sa captivité (« Je n'ai guère publié une page [...] dont le fond n'ait d'abord figuré en premier état dans ce journal »...) Ce seront quatre ans de méditation à propos desquels Souriau écrit :

Je n'oserais pas dire (cela paraîtrait une affectation) que ce fut un bonheur philosophique pour moi d'avoir à passer quatre ans dans une humide casemate souterraine en Bavière, après une aventure militaire de quelques semaines seulement. Mais il est positif qu'entre 22 et 26 ans, se voir mis en chartre de cette manière n'est pas rien pour la pensée. Une « retraite » de quatre ans, à cet âge et directement au sortir des exercices de l'école, c'est une étrange épreuve. Je n'ai pas passé ces quatre ans à philosopher ; mais il est certain que c'est de là seulement que je commence à dater ce que je puis appeler ma pensée personnelle ^[32].

Du point de vue du philosophe, la série, composée par *Pensée vivante et Perfection formelle*, *L'Abstraction sentimentale* et *L'Avenir de l'esthétique* ^[33], constitue ce que l'on pourrait qualifier : une trilogie de la « forme ^[34] ». L'esthétique y apparaît comme la « science des formes » et la notion de forme s'impose alors comme le principal objet des recherches qu'Étienne Souriau mène durant les années 1920. Cette période, directement liée à l'exercice de sa double thèse, laisse dans les années 1930 la place à ses concepts d'« instauration » et des « modes d'existence » qui caractériseront l'homme, l'universitaire et le philosophe jusqu'à aujourd'hui ainsi que l'a souligné Charles Lalo en 1952 :

Dès sa brillante et profonde thèse de doctorat sur la *Pensée vivante*, M. Étienne SOURIAU était mûrement maître de son idée directrice sur l'attraction vers la *Perfection formelle*, qui est l'accomplissement idéal et réel à la fois (car l'existence idéale est un des modes de l'existence). On peut seulement noter qu'à ses débuts il mettait plus volontiers l'accent sur les données statiques de cette forme parfaite (mais toujours vivante), et que l'accent s'est porté de plus en plus sur ses données dynamiques ou « instauratives ». C'est le mouvement normal de la vie d'un thème organique plus que son évolution, sa mutation ou sa métamorphose ^[35].

Dans les pages de son *Avenir de l'Esthétique* Souriau rappelle à juste titre l'actuelle (1929) nécessité d'une science des formes, et ce, dans tous les domaines et en premier lieu dans l'esthétique (évoquant l'*Allgemeine Kunstwissenschaft* de Max Dessoir ^[36]) ; mais aussi dans le domaine de la psychologie, avec la *Gestalttheorie* de W. Köhler, K. Koffka, M. Wertheimer (en France, Paul Guillaume) ; dans la biologie, avec les travaux de J. von Uexküll ; et, enfin, dans les études culturelles et sociales comme celles de Georg Simmel et d'Ernst Cassirer (dont il cite souvent *Freiheit und Form*) ^[37]. Pourtant l'originalité de son approche esthétique fait débat le jour de sa soutenance, le 20 mai 1925, si l'on se réfère au *Rapport de l'Inspecteur de l'Académie de Paris*, Désiré Roustan (1873-1941), qui présent lors de la discussion témoigne en ces quelques lignes aujourd'hui consultables :

J'ai assisté le 20 mai dernier à la soutenance des thèses de M. Étienne Souriau, professeur agrégé de philosophie au lycée de Chartres. La thèse complémentaire, intitulée *L'Abstraction sentimentale* a été discutée la première. En écoutant l'exposé traditionnel par lequel la séance a commencé, on a pu tout de suite se rendre compte de l'habileté, de la finesse, de la distinction du candidat. Mais je doute qu'un seul auditeur ait pu se faire la moindre idée des opinions soutenues. C'est M. Lalande qui s'est efforcé, avec sa pénétration et sa bienveillance ordinaires, de les dégager, au début de son intervention, pour que la discussion pût se prendre à quelque chose. Alors seulement est apparue l'idée dominante de ce travail, qui paraît être celle-ci : ce qui est affectif ne se prête pas moins à l'assimilation que ce qui est intellectuel, pourvu qu'on y cherche ce que M. Souriau appelle le « stylisé », le typique. Il y a des « abstraits sentimentaux » sur lesquels peut se faire l'accord des esprits. M. Dumas a reproché au candidat une insuffisante connaissance des concomitants psychologiques de l'émotion. M. Rey a discuté les idées de M. Souriau sur la méthode qu'il applique à la psychologie de l'artiste. La thèse principale intitulée *Pensée vivante et perfection formelle* a témoigné des mêmes

qualités brillantes et des mêmes “défauts brillants” (Delacroix). M. Basch a reproché au candidat une certaine étroitesse de goût. “Vous êtes, lui a-t-il dit, plus rationaliste que Hegel. Il n’y a pour vous que l’art classique et vous voudriez même de cet art ne retenir qu’une œuvre, de cette œuvre ne retenir qu’une ligne...” D’après M. Basch, M. Souriau a entièrement méconnu la différence entre la façon de travailler de l’artiste et la façon de travailler du logicien et du savant. M. Souriau s’est défendu avec habileté, mais il était protégé pendant toute cette discussion par ce qu’il y a d’insaisissable dans sa pensée. Jamais son contradicteur ne se trouve en présence d’une thèse solide, massive. Ce ne sont que nuances de pensée, subtilités qu’on n’est jamais sûr de bien entendre. M. Souriau fait preuve de finesse, d’ingéniosité et souvent il se montre excellent écrivain. Mais, à mon sens, il fait jusqu’ici de son talent un emploi tout à fait inutile ; son travail ne peut servir à rien ni à personne. C’est à ce talent que le jury a voulu rendre hommage par la mention très honorable. En refusant l’unanimité, il a voulu mettre en doute l’intérêt des résultats obtenus^[38].

Le Jury semble avoir eu peine à s’accorder sur l’obtention de la mention Très honorable^[39] ainsi qu’en témoigne encore, quoique brièvement, Henri Delacroix dans son *Rapport* :

Le jury a voulu traduire toutes ces impressions en déclarant M. Souriau digne du grade de docteur avec la mention Très honorable, par cinq voix contre six. Il semble que le défaut fondamental de la thèse justifiait – malgré les brillantes qualités – une certaine réserve qui s’est ainsi exprimée numériquement^[40].

Toutefois les deux thèses d’Étienne Souriau remportent le 1^{er} juillet 1926^[41] les Prix des Académies française et des Sciences morales et politiques – respectivement le Prix Charles Lévêque (« sur rapport de M. Lalande^[42] ») et le Prix de la Fondation Montyon^[43] – et attire très tôt l’attention du public philosophe français. En outre, et au titre de l’anecdote, Henri Bergson adresse une lettre de remerciement à Souriau après réception de ses deux ouvrages dont il loue la qualité^[44].

La Faculté des Lettres d’Aix-en-Provence

Dorénavant docteur-ès-philosophie, Étienne Souriau voit sa demande acceptée pour un poste dans l’Enseignement supérieur auprès de l’université d’Aix-en-Provence. La chaire occupée sans interruption depuis 1895 par Maurice Blondel (1861-1949) est laissée vacante en 1926 lorsque celui-ci doit prendre une retraite anticipée en raison d’une cécité handicapante^[45]. Souriau débute officiellement sa carrière universitaire à la date du 1^{er} janvier 1926 en qualité de Chargé de cours complémentaire à la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l’université d’Aix-en-Provence. Il y supplée alors un Maurice Blondel sur le départ, à la chaire de Philosophie générale. D’après l’avis manuscrit d’Henri Delacroix relatant la nomination d’Étienne Souriau, nous découvrons que sa candidature concurrençait celle d’Henri Gouhier (1898-1994), « dont la valeur intrinsèque est égale » tandis que « le privilège de l’ancienneté et de service, excellents, sans

parler de la dure captivité qu'il a subie à Ingolstadt » fait pencher la balance en faveur de Souriau ^[46]. Il reste seulement trois ans durant à l'université d'Aix-en-Provence, mais a su profiter de l'ambiance culturelle et intellectuelle de cette ville de province dans laquelle existe déjà une petite École de philosophie, dite l'« École d'Aix ». Réunis autour de la personnalité de Maurice Blondel, l'École d'Aix recense parmi ses membres le chanoine Raymond Bourgarel (1895-1956), le juriste-philosophe Henri Urtin (1875-1966), le professeur de lycée André Giraud ; « Touts esprits profondément attachés à la personne et à l'œuvre du maître ^[47]. » Souriau n'est pas en reste et participe activement aux travaux de cette École d'Aix et entreprend également de collaborer à la naissance de la Société d'Études philosophiques du Sud-Est, placée sous l'égide de Gaston Berger (1896-1960). Fondée officiellement le 8 mai 1926 à Marseille par Berger – Blondel élu à la Présidence d'honneur –, la nouvelle Société réunie outre Souriau, le philosophe Jacques Paliard (1887-1953) ainsi qu'un ensemble de personnalités politiques et philosophiques du Midi de la France. Son organe de publication, le *Bulletin de la Société philosophique du Sud-Est* devenu en 1928 *Bulletin des Études philosophiques* puis *Les Études philosophiques*, publie les comptes rendus des réunions, constituant ainsi l'une des plus prestigieuses revues philosophiques de France comme le souligne J.-M. Gabaude :

La revue *Les Études philosophiques* (1928) est la plus jeune des grandes revues françaises, historiques, de philosophie. Fondée en 1926 par G. Berger comme *Bulletin*, d'abord assez confidentiel, de la Société d'Études Philosophiques du Sud-Est, la Revue avait cependant, d'emblée été conçue comme un organe des « Sociétés de Philosophie de langue française » ^[48].

Ce « *Bulletin* » témoigne à plusieurs reprises de l'activité philosophique d'Étienne Souriau. Dans le numéro du juin 1927, figure une « série de conférences consacrées à l'*Esthétique parmi les sciences* » ^[49] dispensée à Marseille. Dans le numéro de décembre de la même année :

À l'ancienne Faculté des Sciences, allée Léon Gambetta, M. Étienne Souriau, professeur à la Faculté des Lettres d'Aix, a repris cette année la série de ses cours publics. Tous les vendredis, à 17 h 30, il expose la « Philosophie des procédés artistiques » [...]. Le compte rendu *in extenso* paraîtra dans la *Revue des cours et conférences* ^[50].

Les textes sont en effet publiés *in extenso* dans cinq des numéros de la *Revue des Cours et Conférence* entre décembre 1928 et février 1929, sous les titres : « La musique », « L'Arabesque », « Vases, temples, jardins », « Sculpture, dessin, peinture » et « Poésie » ^[51]. En outre, durant ses années passées dans le Midi, Souriau prononce cinq autres interventions consacrées, surtout concernant les trois premières – « L'identité » (séance du 24 mai 1927), « L'instant » (12 juin 1928), « Esthétique et construction du moi » (14 déc. 1929) –, à la recherche de ce que nous pourrions qualifier d'un « art de vivre » ^[52]. Continuant d'entretenir ses

relations avec la Société d'Études philosophiques du Sud-Est, Souriau tient plus tard, dans les années trente, passée sa mutation d'Aix-en-Provence vers Lyon, deux dernières conférences intitulées « L'Art comme méthode philosophique » (25 mars 1933) – qui prépare le terrain à sa philosophie de l'instauration alors en germe – et « Le hasard. Les équilibres cosmiques et les perfections singulières » (5 mai 1938) ; chacune de ces cinq interventions ayant fait l'objet d'un compte rendu dans le *Bulletin* puis *Les Études philosophiques* ^[53].

Vie lyonnaise

À compter du 1^{er} octobre 1929 ^[54], Étienne Souriau est nommé officiellement professeur titulaire de philosophie à l'université d'Aix-Marseille. Cette nomination fait le curieux objet de son transfert dès le mois suivant vers l'université de Lyon pour occuper au 1^{er} novembre 1929 la chaire de philosophie. Son transfert est dû à une « permutation » de sa chaire de professeur de 4^e classe avec celle qu'occupe l'esthéticien « du sentiment » ^[55] Joseph Segond (1872-1954) qui à Lyon – où, depuis 1923, il avait succédé à Alexis Bertrand (1850-1923) ^[56] – donnait le même enseignement de philosophie. Dans un courrier d'Étienne Souriau adressé au Directeur de l'Enseignement supérieur le 16 juillet 1927, nous apprenons qu'il avait reçu le 8 juillet (lorsqu'il était en Corse pour le service d'examens du Baccalauréat) une dépêche officielle du Doyen de la Faculté des Lettres d'Aix qui le conseillait de poser télégraphiquement sa candidature à Lyon ^[57]. Cela laisse à penser que Segond – qui était originaire de Nice, et où résidait sa famille – avait sollicité cette permutation de chaires ^[58] ; laquelle avait du reste déjà été autorisée à l'unanimité par le Conseil de la Faculté dans la séance du même 8 juillet ^[59].

La permutation est acceptée et Souriau est nommé en novembre 1929 professeur de Philosophie à la Faculté des Lettres de Lyon, dans une université où il franchit toutes les étapes d'une carrière académique provinciale exemplaire ^[60] : promu professeur de 3^e classe le 1^{er} décembre 1931, il devient professeur de 2^e puis de 1^{re} classe à compter du 1^{er} janvier 1937. Étienne Souriau se loge alors au 3, rue Pierre Corneille à Lyon ^[61], en plein cœur du centre-ville où il peut profiter, enfin, d'une abondante offre culturelle. Le 2 juin 1942, alors nommé à l'université de Paris, il reçoit enfin l'insigne honneur d'être nommé professeur honoraire de la Faculté des Lettres de l'université de Lyon par arrêt du Ministre Secrétaire d'État à l'Éducation Nationale de Vichy, A. Bonnard ^[62]. Selon Lise Florenne, Étienne Souriau était titulaire à Lyon « de trois chaires : Psychologie, Philosophie générale et logique, et, Esthétique ^[63] ». L'information paraît probable dès lors qu'il s'avère que son prédécesseur, J. Segond, occupait bien ces trois chaires. Officiellement toutefois, Souriau occupe la seule chaire de Philosophie et partage l'enseignement de la philosophie d'abord avec Jean Wahl (1888-1974) qui occupe la chaire d'Histoire de la philosophie et des sciences du 1^{er} octobre 1929 – arrivé un mois tout juste avant Souriau – au 1^{er} novembre 1936, puis avec Pierre Lachièze-Rey (1885-1957) qui débute en janvier 1937 ^[64]. Pareillement qu'à Aix-en-Provence,

Étienne Souriau s'inscrit alors au sein de la vie culturelle lyonnaise et vit ce que Lise Florenne qualifia comme ayant été les années parmi « les plus rayonnantes de son enseignement ^[65] ». Souriau devient actif au sein de la « Société lyonnaise de Philosophie », prenant très régulièrement part à leurs réunions et donnant en outre plusieurs conférences dont les comptes rendus paraîtront, eux aussi, dans *Les Études Philosophiques*.

Fondée en 1923 par le commerçant de tissus et philosophe amateur Victor Carlhian (1875-1959) ^[66] – alors directeur de la revue *Le Van* (1921-1939) – la Société lyonnaise de Philosophie réunit plusieurs personnalités notoires issues des rangs du catholicisme social lyonnais : s'y retrouvait donc le philosophe spiritualiste et fervent bergsonien Jacques Chevalier (1882-1962), le logicien Edmond Goblot (1858-1935), l'historien de la philosophie Pierre Lachière-Rey et l'esthéticien Joseph Segond avec lequel Souriau avait permuté. Bien que relativement petite, la Société lyonnaise de Philosophie n'en demeure pas moins active comptant en outre parmi ses membres celles d'éminents noms de la philosophie française à l'instar de Jean Wahl, par exemple – lorsqu'il enseignait à Lyon, fut présent le 3 avril 1930 pour donner une conférence sur « Le sentiment de l'existence et de l'être d'après G. Marcel », et le 16 février 1933 pour « Sur quelques tendances réalistes de la philosophie contemporaine » ; de Gabriel Marcel, le 8 novembre 1933 pour « Linéaments d'une philosophie de l'avoir » et le 19 janvier 1939 pour « Appartenance et disponibilité » ; de Gaston Berger par trois fois, le 20 juin 1929 pour « La morale et les affaires modernes », le 11 juin 1931 pour « Empirisme et transcendance » et le 17 février 1938 pour « La théorie de l'évidence dans la phénoménologie d'E. Husserl ». Vladimir Jankélévitch (1903-1985) y tient encore une conférence sur « L'ironie » le 1^{er} juin 1933 tandis que Gaston Bachelard (1884-1962) intervient le 14 novembre 1936 sur « Le rôle axiomatique du principe d'indétermination ». Étienne Souriau est élu à deux reprises Président de la Société en 1932 et 1938.

Nous recensons au total cinq conférences données dès le 27 février 1930 sur « La prévision scientifique et la méthode esthétique ». S'ensuivent celles sur « L'art et les nombres » le 11 février 1932 ; sur « Le problème de l'image mentale » le 10 décembre 1935 ; « Hasard et structures cosmiques. L'équilibre rationnel des événements » le 28 octobre 1937, et « Philosophie et cryptographie » le 14 décembre 1940 ^[67]. 1939 devait en outre constituer, sous la Présidence de Souriau, l'année de l'affirmation au niveau national de la qualité de la philosophie lyonnaise quand la Société reçut notamment la charge d'organiser – avec l'assistance de Victor Carlhian ^[68] – à Lyon le II^e Congrès des Sociétés de Philosophie françaises et de Langue française du 13 au 15 avril 1939 ^[69]. Thématisé sur « l'Idée d'Univers », avec pour approche historique, la philosophie de Spinoza ^[70], ce Congrès devait consacrer la Société lyonnaise de ces philosophes et de leur Président Souriau. Le compte rendu d'Alphonse de Waelhens témoigne bien que « le président même de l'assemblée, M. Étienne

Souriau, [...] fut obligé d'abandonner son œuvre quelques heures avant l'ouverture du congrès ^[71] ». À quarante-sept ans, Souriau est rappelé à son devoir militaire. Mobilisé au dépôt 144, à Romans dans la Drôme, Étienne Souriau y arrive le 27 août 1939 en qualité de « Lieutenant 1^{er} échelon » et intègre le 159^e Régiment d'Infanterie alpine. Toutefois le Doyen de la Faculté des Lettres de l'université de Lyon, Charles Dugas (1885-1957), adresse au Gouverneur militaire de la région une lettre le 30 octobre 1939 pour demander le transfert d'Étienne Souriau vers un nouveau centre d'affectation dont la nature importe peu tant qu'il réside à Lyon où dans les environs. Dugas souligne que « M. Souriau est, à l'heure actuelle, l'esthéticien français le plus distingué, et [qu'] il a créé à Lyon, autour de sa chaire, une véritable école d'esthétique ^[72] » afin d'appuyer la raison de sa demande qui fut acceptée sans réserve. Souriau est donc transféré le 6 novembre 1939 au « dépôt 142 à Lyon ^[73] » puis figure affecté à compter du 1^{er} février 1940 au Service du chiffre de l'état-major du G.Q.G. ^[74] à Paris jusqu'au 13 juillet 1940 ^[75] passée l'Armistice de juin 1940.

Relations parisiennes entre-deux-guerres

Durant ses années passées à Aix-en-Provence et à Lyon, Étienne Souriau n'a jamais cessé d'entretenir d'étroits liens avec le milieu parisien de la philosophie. Il conserve naturellement ses relations auprès de ses « maîtres » anciennement directeurs de thèse et professeurs en Sorbonne, Henri Delacroix et André Lalande, et élargit son réseau auprès des esthéticiens Victor Basch, Charles Lalo (1877-1953), et de l'historien de la philosophie Émile Bréhier (1876-1952). Souriau adhère et participe activement comme de coutume à l'Association pour l'Étude des Arts et les Recherches relatives à la Science de l'Art – dont le siège est à l'Institut d'Art et d'Archéologie au 3 rue Michelet à Paris. Victor Basch en est le Président – Charles Lalo le Secrétaire – et est dans l'entre-deux-guerres le plus influent des représentants de l'esthétique française ; titulaire depuis 1921 de la première Chaire d'Esthétique de France à l'université de Paris. Basch représente en outre l'esthétique, dominante à l'époque, de l'*Einfühlung* (ou de la « sympathie ^[76] »). Durant la séance du mercredi 29 mars 1933, Souriau tient une première intervention publique au sein de l'Association intitulée « L'art et la pensée » ; qui paraîtra deux ans plus tard dans l'unique numéro de la revue de l'Association : *Revue d'art et d'esthétique* ^[77] :

[...] le premier numéro de la *Revue d'Art et d'Esthétique* [...] réunit à son sommaire, à la suite d'Henri Focillon, qui est incontestablement l'un des plus grands esthéticiens d'aujourd'hui, les noms de Victor Basch, Auguste Perret, Lionello Venturi, Charles Lalo et Étienne Souriau. [...] M. Victor Basch y donne une sorte de préambule au *Vocabulaire d'Esthétique et de Science de l'Art* auquel travaillent les membres de l'Association pour l'Étude des Arts et les Recherches relatives à la science de l'art où l'on s'efforcera de définir clairement les termes dont se servent esthéticiens et critiques d'art ^[78].

D'autres conférences suivent, à l'instar de celle, au titre étonnant, consacrée à « L'Art du XXI^e siècle » dispensée le 26 février 1938 ^[79]. En parallèle, à l'aube des années 1930, les premières discussions établissent le projet d'un *Vocabulaire d'esthétique* dont Anne Souriau – fille d'Étienne – raconte en 1990 les prémises :

C'est un bien ancien projet qui aboutit enfin, avec le présent *Vocabulaire d'esthétique* : il date de 1931, quand l'« Association pour l'Étude des Arts et les Recherches relatives à l'Art » se fondait sous l'impulsion de Victor Basch et de Charles Lalo. L'association mettait au nombre de ses futurs travaux la rédaction d'un *Vocabulaire* analogue, pour l'esthétique, au *Vocabulaire* de Lalande pour la philosophie. Le travail démarra très lentement. La guerre de 1939 l'arrêta. En 1945 cette association devenait la « Société française d'esthétique » et reprenait bientôt le projet de *Vocabulaire* ^[80].

La même Association pour l'études des arts se charge de l'organisation du 8 au 11 août 1937 du II^e Congrès international d'Esthétique et de Science de l'Art – le I^{er} s'étant tenu en 1913 à Berlin – durant l'Exposition de Paris qui avait lieu cet été-là, et en marge du Congrès international de Philosophie rebaptisé « Congrès Descartes » en raison de la célébration du troisième centenaire du *Discours de la méthode* ^[81]. Adossé à ce dernier événement, qui recense tout de même plus de trois cent interventions, le II^e Congrès international d'Esthétique constitue pour Souriau la première des grandes manifestations consacrée à l'esthétique auxquelles il s'adonnera volontiers jusqu'à la fin de sa vie. Souriau répond présent aux deux événements et signe deux communications dédiées pour la première à « La portée cosmologique du théorème de Bernoulli ^[82] », et pour la seconde à « L'art et l'existence ^[83] » ; témoignant ce faisant de la stricte relation selon lui qu'entretiennent réflexion ontologique et réflexion esthétique ainsi qu'il le revendique parmi ses souvenirs :

Dans toute ma carrière, antérieurement à la Sorbonne, c'est-à-dire aux Facultés d'Aix et de Lyon, j'ai enseigné à la fois la philosophie générale et l'esthétique. J'ai d'autre part toujours protesté contre ceux qui recensent mon œuvre écrite en disant qu'elle se divise en deux parties égales, d'une part des ouvrages d'esthétique, d'autre part des ouvrages de philosophie générale. Rien de plus absurde, on le voit aisément, si on a bien voulu lire ce qui précède. C'est une seule et même œuvre ^[84].

Quant à Émile Bréhier, Étienne Souriau partage avec lui l'aventure brésilienne de la fondation de l'université de Rio de Janeiro au premier semestre 1936, du 1^{er} mars au 31 juillet ^[85], lors d'un séjour qui les mène sur place. C'est en outre à Émile Bréhier que Souriau dédie le travail pour lequel il sera reconnu : celui de *L'Instauration philosophique* publié en 1939 :

[...] nous dédions toute l'intention de ce livre au philosophe, l'un de nos maîtres, qui nous disait, il y a quelque deux ans – il s'en souvient peut-être : les eaux équatoriales passaient en bruissant le long des flancs du navire, et le soleil déclinait

vers un horizon chargé de lourdes vapeurs : – « Peut-être que dans cinquante ans il n’y aura plus de philosophie »^[86].

Dans le numéro du 8 décembre 1936 du périodique lyonnais *Salut Public*, apparaît une interview d’Étienne Souriau relatant de la récente excursion brésilienne. Souriau y est présenté comme « professeur de philosophie à la Faculté des Lettres de Lyon, spécialiste apprécié de la psychologie et de l’esthétique ». On apprend que la mission avait été organisée par le psychologue Georges Dumas (« qui jouit d’une autorité véritablement exceptionnelle et on peut dire unique au Brésil ») en collaboration avec le Ministère des Affaires étrangères. Nous reconnaissons encore, dans cette interview retranscrite, ce qui constitue un inédit quelque peu colonialiste de Souriau – et qui trouve en outre un écho nationaliste quelques années plus tard dans les deux articles publiés en 1940 pour *Marianne*^[87].

Il faut penser dès maintenant [...] à tout ce qui peut, dans un monde futur dont nous ignorons la forme, sauvegarder à coup sûr le respect qui nous est dû, et faire étinceler aux yeux de tous la vitalité de notre race, l’importance de son apport quotidien pour le bien commun de tous et l’honneur d’une humanité future [...]^[88].

Aparté nationaliste mis à part, évoquant les rapports culturels franco-brésiliens, Souriau souligne que « la culture française [...] est à la base de la culture de ce peuple, si jeune par sa puissance vitale » et parle d’une « responsabilité que nous Français avons vis-à-vis du peuple brésilien qui, les yeux tournés vers nous, attend beaucoup de la coopération de nos deux pays ». Du reste l’interview^[89] souligne la présence française à Rio de Janeiro face à la concurrence allemande, Souriau défendant encore la primauté de la culture latine sur celle anglo-saxonne.

La Sorbonne sous l’Occupation

Étienne Souriau, promu à la première classe professorale le 1^{er} janvier 1937, commence à solliciter sa mutation pour Paris afin d’étendre son horizon professionnel. En ces temps difficiles d’une guerre dont personne ne peut prévoir le dénouement, Souriau voit d’abord son maître, Léon Brunschvig, obligé d’abandonner l’enseignement en raison de ses origines juives – Brunschvig est admis à la retraite le 10 novembre 1940 – avant de saisir l’occasion du départ du professeur Albert Rivaud (1876-1956), titulaire de l’enseignement de la philosophie et d’histoire de la philosophie, fraîchement nommé Ministre de l’Éducation du nouveau Gouvernement de Vichy^[90]. Le 24 novembre 1940, Souriau dépose sa candidature pour l’enseignement d’histoire de la philosophie moderne laissé vacant après le départ de Brunschvig. Le 11 décembre 1940, le Conseil de la Faculté des Lettres de l’université de Paris refuse la proposition de suppléance d’Étienne Souriau pour une « question de spécialité » jugée incompatible^[91]. Parmi les archives personnelles Souriau, une lettre du 23 janvier 1941^[92], adressé au

Directeur de l'Enseignement supérieur, discute la raison du refus qui lui est opposé en cela qu'il serait certes reconnu spécialiste en Esthétique mais pas en Histoire de la philosophie :

Je sais combien peu je suis digne de suppléer un maître tel que M. Rivaud. Mais le seul point qui autorise la candidature que j'ai eu l'honneur de poser auprès de Monsieur le Ministre (en même temps qu'elle explique un vœu conforme de la Faculté de Paris) c'est précisément la question de spécialité, puisque le titre de la chaire que j'occupe est exactement le même que celui de la chaire de M. Rivaud à Paris. J'enseigne ici la philosophie générale. Mes thèses sont des thèses de philosophie générale. Mes derniers travaux sont des travaux d'histoire de la philosophie. À part quelques contributions moins importantes aux diverses branches de la philosophie (psychologie, notamment expérimentale, philosophie de l'art et logique scientifique) mes travaux comme mon enseignement ont toujours été consacrés à cette discipline^[93].

Écartant encore l'erreur peu probable d'une confusion homonymique avec ses parents – « Certes je n'arrête pas un seul instant ma pensée à l'idée que j'aie pu être confondu en cette circonstance avec un de mes homonymes (soit l'esthéticien [Paul Souriau], soit l'historien de la littérature [Maurice Souriau]) » – Étienne Souriau conclut ainsi sa lettre :

Mais puisque c'est bien en effet de moi qu'il s'agit, vous comprendrez, Monsieur le Directeur, ma profonde inquiétude, et notamment pour l'avenir. Quel fruit, quelle récompense de mes efforts, quel développement de ma carrière pourrais-je espérer, si l'on trouvait anormal que je pose une candidature dans la discipline à laquelle j'ai employé mes travaux, à laquelle est consacrée la chaire que j'occupe^[94] ?

Un Curriculum vitae est adjoint à la lettre du 24 novembre 1940. Souriau y avait bien spécifié la nature « générale » de ses derniers travaux de philosophie et notamment ceux de 1938-1939 :

Avoir une âme. Essai sur les existences virtuelles, 1938.

L'auteur s'efforce de démontrer que la notion d'âme, dont le caractère métaphysique a pu inquiéter le psychologue, doit cependant être prise en considération par celui-ci, pour rendre raison des « richesses virtuelles » qui interviennent dans la structure de la pensée humaine et de la vie morale. C'est dans les voies de la philosophie existentielle et dans la théorie des « différents genres d'existence » que l'auteur cherche la solution de ces difficultés. Une place importante est faite à l'observation directe et à l'analyse concrète des documents humains.

L'Instauration philosophique, 1939.

L'auteur a tenté d'apporter une contribution aux principes et aux méthodes de l'histoire de la philosophie, par l'étude des grands systèmes, et par un effort d'induction destiné à en dégager les lois structurales communes. Après un chapitre sur « la notion d'œuvre en philosophie », une étude historique développée est consacrée au problème de la dialectique instauration (principaux auteurs étudiés : Platon, Plotin, R. Lulle, G. Bruno, Ramus, Descartes, Leibniz, Lambert, Kant, Hegel ; auteurs contemporains).

Le chapitre suivant pose le problème de l'« idée directrice » dans les grands systèmes philosophiques ; avec référence spéciale à certains modes de correspondance entre systèmes (contemporanéités : Gassendi, Pascal, Hobbes et Spinoza ; similitudes architectoniques : Fludd et Leibniz ; cas des philosophies anormales et aberrantes...). Enfin une centaine de pages sont consacrées à des « études architectoniques » où l'auteur cherche dans l'examen du détail d'un grand nombre d'œuvres philosophiques des exemples pour contribuer à l'étude générale de l'architecture des systèmes. Un dernier chapitre traite du progrès de la philosophie. Tout en posant un vaste problème (ce n'est autre que celui des méthodes de toute "philosophie des philosophies") l'auteur aurait souhaité, par le nombre des exemples et la nature des procédés d'analyse employés, mettre entre les mains des lecteurs un instrument de travail, fournissant en particulier quelques thèmes directeurs susceptibles d'applications concrètes, et utilisables notamment dans l'exercice de l'explication des auteurs philosophiques ^[95].

Le 31 janvier 1941, la Direction de l'Enseignement supérieur rassure Souriau sur la considération dont il jouit au Ministère : « Je suis autorisé à vous dire que tous vos titres à une nomination à PARIS restent entiers et que vous ne devez éprouver du fait de cet incident, aucune inquiétude et aucun découragement ^[96]. » Le moment viendra tant la situation de l'enseignement de la philosophie à l'université de Paris connaît une pénurie d'enseignants. Dans une lettre du 14 février 1941 d'Émile Bréhier – alors directeur de la section de philosophie à la Sorbonne – au Doyen de la Faculté des Lettres, ce premier fait le point sur ces vacances préjudiciables :

Nous ne pouvons pas toutefois oublier la situation très pénible où se trouve la section de Philosophie, privée toujours de cinq enseignements : Philosophie (M. Rivaud) ; Histoire de la Philosophie ancienne (M. Wahl) ; Histoire de la Philosophie moderne (M. Brunschvicg) ; Logique (M. Poirier) ; et Sociologie (M. Bayet) ^[97].

Les problèmes « de spécialité » résolus, Étienne Souriau est nommé à la suppléance d'Albert Rivaud par arrêt ministériel signé Jérôme Carcopino, le 7 mars 1941 ^[98]. L'arrêt ministériel du 8 août 1941 termine de résoudre la situation en officialisant à dater du 1^{er} octobre 1941 la transformation de la Maîtrise de conférences d'Histoire de la philosophie ancienne en Maîtrise de conférences de Philosophie et Histoire de la philosophie. Souriau, professeur de l'université de Lyon, devient « à dater du 1^{er} octobre 1941 et au plus tard jusqu'à la fin de l'année scolaire 1941-1942 », chargé de l'enseignement de la maîtrise de conférences de Philosophie et Histoire de la philosophie ^[99]. Le 31 décembre 1941, Étienne Souriau est enfin nommé, à compter du 1^{er} janvier 1942, maître de conférences de Philosophie et Histoire de la philosophie à la Faculté des Lettres de l'université de Paris ^[100]. Il s'installe avec sa famille au 41 rue Boulard dans le XIV^e arrondissement de Paris ^[101], dans un bel appartement d'un immeuble cosu duquel il ne déménagera pas jusqu'à sa disparition en 1979 ^[102].

La Chaire d'esthétique

Cette nomination parisienne s'est opérée au détriment de l'obtention d'une chaire. Étienne Souriau, le « professeur sans chaire ^[103] », patiente deux années avant de voir sa titularisation à la Maîtrise de conférences d'Esthétique (1^{er} octobre 1944) pour accéder à la chaire d'Esthétique et Science de l'Art le 1^{er} juillet 1946 ^[104], succédant ainsi à Charles Lalo. Les premières années de chaire sont occupées à la réalisation d'importants travaux, qu'en 1943 déjà, la publication des *Différents modes d'existence* aux Presses universitaires de France laissait présager. À l'origine de cet ouvrage nous retrouvons à nouveau l'ombre d'Émile Bréhier :

[...] l'affectueuse insistance d'É. Bréhier, qui m'a fait écrire les *Modes d'existence* prématurément, en me les demandant pour la collection qu'il dirigeait aux Presses universitaires. Le grand défaut du livre est qu'on y sent trop bien que je débats pour mon compte les difficultés du problème, au lieu d'exposer pour le lecteur des résultats déjà définitivement acquis par la méditation préalable ^[105].

L'histoire de cette nomination à la chaire d'esthétique nous est parvenue au travers du rapport présenté au Conseil de Faculté le 28 octobre 1944 par l'archéologue membre de l'Institut d'Art Charles Picard (1883-1965). Étienne Souriau candidate contre Raymond Bayer (1898-1959).

Deux candidats ont brigué la succession de M. Ch. Lalo, atteint par la limite d'âge [...] Les professeurs de Philosophie et d'Histoire de l'art ont examiné depuis l'été dernier, et dès avant la libération, ce qui pourrait être fait après son départ. Nous nous sommes trouvés en présence de cette disgrâce d'avoir à fixer notre choix parmi deux collègues de la Faculté déjà présents parmi nous, l'un et l'autre sympathiques à tous. L'embarras dont ont témoigné nos votes résulte pour une part de cette situation assez rare dans nos annales de nos élections en Sorbonne.

[...]

Dans un enseignement où la familiarité pratique avec les arts est indispensable, peut-être n'est-il pas inutile de dire que M. É. Souriau comme dessinateur, n'est pas inédit et qu'il lui est arrivé d'exposer comme aquarelliste ses contributions pratiques à la théorie de la musique ont été d'autre part mises à profit par les périodiques spéciaux. En ce qui touche ses interventions pédagogiques, on retiendra volontiers que c'est sur sa proposition, en 1928, qu'il avait été fondé à Aix un Certificat d'Études supérieures d'Esthétique analogue à celui de notre Institut d'Art ; en 1929, toujours sur même initiative, un même certificat a été fondé à Lyon. Il y a donc seize ans que M. É. Souriau a commencé à donner en province la préparation spéciale au Certificat d'Esthétique sur des programmes analogues à ceux de Paris. En venant parmi nous, il y a trois ans, il a interrompu ses recherches d'esthétique expérimentale (par la méthode cinématographique) commencée à Lyon en 1937 ? [sic.] Il a pu pousser assez ses études d'harmonie musicale pour figurer en bonne place dans un jury de thèse de musicologie ^[106].

La conclusion de Picard témoigne de l'impasse dans laquelle termine après avoir voté le Conseil de Faculté.

Nous ne nous sommes pas entendus, et nous avons échangé notre dernier vote sans résultat : quatre voix se sont prononcées (historiens de l'art et philosophes) pour M. Raymond BAYER, quatre voix aussi pour M. Étienne SOURIAU ^[107].

La situation penche *in fine* en faveur d'Étienne Souriau. L'arrêt ministériel du 24 novembre 1944 – après avis favorable de la part des professeurs R. Le Senne, D. Lagache, É. Bréhier et J. Laporte – entérine le transfert de Souriau, à compter du 1^{er} octobre, vers la Maîtrise de conférences d'esthétique ^[108]. À cinquante-deux ans, Souriau accède au dernier grade universitaire.

[...] quand Charles Lalo a pris sa retraite, un grand nombre de mes collègues m'ont poussé à reprendre son enseignement. J'ai beaucoup hésité. Cela a été une des plus grandes et difficiles décisions de ma vie ^[109].

Se clôt en cette année 1944 le premier chapitre de la vie professionnelle et intellectuelle d'Étienne Souriau, et s'ouvre le second ; trois décennies durant lesquelles il s'appliquera à étendre la portée de sa philosophie dans le domaine de l'Esthétique, tout en contribuant intensément à la qualité d'un enseignement esthétique pluridisciplinaire.

SECONDE PARTIE : 1946-1979

Cours à la Sorbonne

Titulaire depuis 1946 de la chaire d'esthétique de l'université de Paris-Sorbonne, Étienne Souriau dispense dès lors les cours d'esthétique dont les titres et contenus de nombre d'entre elles nous sont connus grâce aux publications du Centre de documentation universitaire de la Sorbonne (CDU), du *Bulletin de psychologie*, et aux enregistrements audio de certaines des émissions de *Radio-Sorbonne* consacrées aux leçons du Maître, diffusées entre 1955 et 1964. Cette période d'enseignement correspond aux dix dernières années de professorat de Souriau, qui se voit sommer de prendre sa retraite le 26 mai 1962 à l'âge de soixante-dix ans. Nous recensons ainsi, a minima, neuf cours d'esthétique ^[110] dont voici les dates :

- 1955 – 1. L'évolution du besoin esthétique à travers les âges ;
- 2. La condition humaine vue à travers l'art ;
- 1956 – 3. Les grands problèmes de l'esthétique théâtrale ;
- 4. Les catégories esthétiques ;
- 1957 – 5. Les fonctions individuelles et sociales de l'art ;

- 1958 – 6. Quelques études esthétiques sur l'imagination ;
 – 7. Objet et méthodes de l'esthétique ;
 1960 – 8. Les structures maîtresses de l'œuvre d'art ;
 1961 – 9. Le problème du beau dans la nature ;
 1963 – 10. Psychologie de l'artiste.

Il faut encore ajouter à ces cours publiés celui sur « Le sens artistique des animaux » ainsi qu'en témoignent quatre interventions radiophoniques aujourd'hui conservées dans les archives de l'INA. Il paraît vraisemblable que ce cours ait constitué le fondement avant rédaction de l'ouvrage éponyme ^[111]. Concernant l'enseignement de l'esthétique, Olivier Revault d'Allonnes (1903-2009) écrit en 1980 : « Étienne Souriau [...] a mené et gagné un véritable combat pour donner sa place, dans les études universitaires, à la réflexion sur l'art ^[112]. » C'est que cet enseignement représentait pour Souriau le cœur de sa pédagogie et l'engagement d'une vie entière. Il s'agissait d'affirmer la place de l'esthétique aux côtés des enseignements préexistants de l'histoire des arts (littérature, peinture, musique, etc.). « Étienne Souriau était conscient du fait que l'esthétique entendue comme l'activité des philosophes lorsqu'ils regardent vers l'art avait trop souvent pris des libertés avec les faits ; il exigeait des philosophes-esthéticiens une formation minimale dans un domaine d'histoire de l'art de leur choix ^[113]. » L'esthétique ne devait pas supplanter l'histoire de l'art (des Beaux-arts) mais venir s'ajouter à ces côtés, complétant ainsi l'offre pédagogique des études artistiques. Ainsi que le synthétise en 1980 son élève Michel Zerrafa dans ce qui constitue une véritable maxime, pour Souriau « l'esthétique est un double épistémologique de l'art ^[114] » ; Les enseignements du maître Souriau avaient lieu comme de coutume chaque vendredi « [...] d'abord dans le charmant hôtel de la rue Chaptal où se trouvait alors l'Institut d'Esthétique (créé par lui), puis un vendredi sur deux dans le salon de son appartement, rue Boulard, par souci [...] de donner plus d'intimité à ces réunions ^[115] ». Ses élèves y présentaient tour à tour chacun un exposé sur l'étude d'un art de leur choix parmi une longue liste des arts possibles et reconnus par le maître. « Nos exposés portaient sur les sujets les plus divers : la musique, la peinture, la danse, la poésie, le théâtre, l'architecture, le roman, le cinéma (il disait le cinématographe !). Tout le passionnait [...] ^[116]. » Dans le témoignage d'Irène Wojnar, qui suivit entre 1958 et 1962 (date à laquelle Souriau part en retraite) les cours du maître dispensés à la Sorbonne, elle se remémore :

C'est dans l'amphithéâtre Turgot que j'ai écouté le premier cours du Professeur Souriau, intitulé « Objet et méthodes d'esthétique ». Fascinée, j'ai rassemblé tout mon courage pour m'inscrire aux travaux pratiques dirigés par le professeur. [...] Dans mes papiers, je retrouve mes notes de cours des quatre années d'études à la Sorbonne avec le professeur Souriau : [1] « Objet et méthode d'esthétique » ; [2] Savoir regarder ; [3] Pathologie de l'art ; [4] Esotérisme et exotérisme dans l'art ; [5] Philosophie d'artistes ; [6] L'art théâtral – question d'espace et de temps ; [7] Les arts plastiques et le corps humain ; [8] Évolution du besoin esthétique à travers les âges ; et [9] L'art comme exercice spirituel ^[117].

Déjà dans les années trente à Lyon, Étienne Souriau faisait tout son possible pour étendre l'étude de l'esthétique parmi les classes de philosophie ainsi qu'en témoigne son élève Lise Florenne ^[118]. Né d'une longue lignée de professeurs, Étienne Souriau a toute sa vie dévoué son âme et ses convictions à l'enseignement d'une philosophie de l'art et d'une esthétique pour tous dont sa fille, Anne, reprendra le flambeau par la suite. À ce titre, Souriau confie : « [...] je ne soutiens pas moins que le professorat exerce une heureuse influence sur la courbe de la vie d'un philosophe. J'ai dit que je dois beaucoup à mes maîtres. J'ajouterai que je dois beaucoup à mes étudiants ^[119]. » Bien que né dans une famille de confession protestante ^[120], Souriau fréquente assidûment durant l'entre-deux-guerres les milieux de confession catholique ainsi que l'atteste sa période passée à Lyon. Dès 1925, alors que Souriau tout juste diplômé de son doctorat, débute sa carrière de professeur, il adhère aux Compagnons de l'Université Nouvelle – que coprésident Albert Girard et le Dr Henri Laugier – dont un article ^[121] de cette même année confirme qu'il figure bien parmi ses membres. L'article est fort critique envers cette lignée nouvelle qui se dessine au centre de l'échiquier politique français d'alors :

Il est intéressant de savoir quels sont ceux qui, malgré le soulèvement à peu près général des catholiques et la condamnation solennelle de l'École unique par la plupart des évêques composent aujourd'hui cette Association faite uniquement semble-t-il pour lancer l'École unique ^[122].

Étienne Souriau milite dès ses débuts pour l'émergence de l'École unique, outrepassant ce faisant les éventuels clivages religieux, pour poser la première pierre de sa pensée pour une école et un enseignement nouveau en France. En outre, Souriau a tout au long de sa vie revendiqué la pratique artistique ^[123] comme étant le corollaire nécessaire à l'étude de l'Esthétique. Dans les colonnes du *Populaire* de 1931, nous pouvons lire ces quelques lignes qui en témoignent :

M. Étienne Souriau [...] remarque fort justement que l'on est incapable de vraiment comprendre la musique si l'on ne s'est pas exercé soi-même, peu ou prou, à chanter, à déchiffrer, voir à jouer d'un instrument. Entendez qu'il n'est pas besoin d'être un artiste, encore que, sans atteindre à la virtuosité, on puisse faire sa partie dans un chœur. Mais cette prise de contact directe avec la musique est aussi nécessaire que le dessin pour comprendre la peinture. [...] C'est pourquoi il n'est pas admissible que l'art en général, et la musique en particulier soient si négligés dans les programmes d'enseignement. M. Souriau demande que la musique devienne un enseignement égal aux autres : il a raison ^[124].

En 1940, durant la Seconde Guerre mondiale, Souriau étant sur le point de quitter Lyon et la Zone libre pour Paris et l'Occupation, il rédige toutefois – sur un ton résolument libre, qui contraste avec la qualité de sa plume habituelle – un article pour sauver la philosophie française, qui toute sa vie durant, occupe une place primordiale.

À nous d’instaurer à la française ; avec des noms et des précédents puisés au trésor de notre immense et si riche histoire. À nous de susciter, dans la ferveur de la discipline et du vouloir, la constance d’un inébranlable dessein, une âme neuve, certes, mais fraternelle à celle d’hier et de toujours ^[125].

Ce souhaite de s’inscrire pleinement dans une tradition française de la pensée de la pratique philosophique est partagée par nombre de ses pairs ainsi qu’en témoigne en 1948 le Comité scientifique présidé par son ami, Émile Bréhier ^[126], de la collection « Corpus général des philosophes français ^[127] » des Presses universitaires de France. « Le Corpus entreprend la publication de tous les philosophes mineurs, par lesquels s’exprime la tradition française » stipule l’introduction écrite par Raymond Bayer ^[128]. Encore en 1940, toujours dans *Marianne*, Souriau y réitère sa conception de l’enseignement dans le Supérieur tandis que le Gouvernement de Vichy vit ses premières heures d’existence.

Il faut qu’une Faculté [...] ne soit pas plus une simple école pratique supérieure qu’un asile obscur d’érudition, mais bien un centre ardent, rayonnant, de vie spirituelle et morale. Il faut qu’une école des Beaux-Arts, qu’un Conservatoire ne soient pas réduits à fabriquer rapidement des exécutants convenables, mais soient les lieux hauts d’une action esthétique anoblissante pour tous ^[129].

En 1948, ainsi que le rappelle Marie-Madeleine Mervant-Roux ^[130], Étienne Souriau – tout jeune filmologue depuis 1947 – participe à l’animation à la Sorbonne, et aux côtés d’Henri Gouhier et Gaston Bachelard notamment, du nouveau Centre d’Études philosophiques et techniques du théâtre duquel il ressort une publication, *Architecture et Dramaturgie*, dans laquelle Souriau signe un article. Il fait fructifier ses quelques années passées dans le Centre pour alimenter son futur essai, *Les Deux cent mille situations dramatiques* qui paraît en 1950. En 1956, Souriau quitte ensemble la filmologie et l’étude du théâtre passé son dernier cours, *Les Grands problèmes de l’esthétique théâtrale* ^[131], dispensé à la Sorbonne en cette même année ^[132]. L’enseignement des beaux-arts comme condition *sine qua none* de la formation d’une pensée esthétique sera encore servie par les travaux d’Anne Souriau passée la disparition d’Étienne à la fin de l’année 1979.

Congrès internationaux d’esthétique

Les diverses fonctions du professeur Étienne Souriau le conduiront à de nombreuses reprises à parcourir le monde, notamment celui des universités étrangères. Si sa participation à la création de l’université de Rio durant le premier semestre 1936 a déjà été évoquée, dès 1933, Souriau est missionné par l’université de Lyon dont il dépend pour participer à son « expansion universitaire à l’étranger ^[133] ». Étienne Souriau retourne bien des années plus tard le 24 octobre 1966 en Belgique, à l’université de Liège, tenir une

conférence à l'occasion d'un colloque international d'Esthétique et des sciences connexes placé sous sa présidence et consacré au thème « Méthode nouvelles d'approche de l'art ^[134] » où il donne une communication sur « L'intervention des machines dans la création artistique ^[135] ». Cette communication a lieu à quatorze heures, dans la salle de l'Horloge de l'université de Liège en présence, exceptionnelle, de journalistes et techniciens de la télévision belge ^[136], et fait encore l'objet le soir même d'une intervention télévisée ^[137] d'Étienne Souriau. Durant ce séjour liégeois, Souriau retrouve l'écrivain wallon et professeur d'Esthétique à l'université de Liège, Arsène Soreil (1893-1989) avec lequel il entretient une solide amitié par-delà la collégialité qui réunissait les deux enseignants en Esthétique, ainsi que Soreil en témoigne en 1980, à l'occasion du V^e Congrès international d'Esthétique s'étant tenu aux Pays-Bas deux ans auparavant en 1964 ^[138]. Souriau participe à six Congrès internationaux d'Esthétique ^[139] dont cinq sous sa présidence. Après la Seconde Guerre mondiale, il se rend tour à tour à Venise en 1956 pour le III^e Congrès ; à Athènes en 1960 pour le IV^e ; à Amsterdam, donc, en 1964, pour le V^e ; à Uppsala (Suède) en 1968 pour le VI^e ; et, enfin, à Bucarest en 1972 pour le VII^e. Chacun de ces Congrès ont donné lieu à une publication des actes ^[140] et témoignent en outre de l'importance d'Étienne Souriau à l'échelle européenne d'après-guerre. En 1956 à Venise, Souriau questionne les limites ontologiques de l'Esthétique ^[141] et revendique en 1960 à Athènes qu'on ne considère plus cette discipline à la légère, reprenant à son compte les protestations de Victor Basch énoncées en 1937 à l'occasion du II^e Congrès à l'encontre de Paul Valéry ^[142]. « [...] l'Esthétique est, et doit être, une science » confirme-t-il ^[143]. Le Congrès d'Amsterdam de 1964 a pour thème « Innovation et tradition ^[144] », et Souriau réaffirme la place de l'Esthétique dans l'art contemporain qui se joue des traditions soulignant ce faisant la richesse des collections du Rijksmuseum ^[145]. Nous ne disposons pas des actes du Congrès d'Uppsala mais seulement de quelques photographies que sa petite-nièce a eu la diligence de nous offrir. Enfin à Bucarest en 1972, la communication d'Étienne Souriau dont nous disposons ^[146] est rudimentaire. Les propos de Souriau énoncés dans l'« Allocution de clôture du Congrès ^[147] » ont des allures d'adieux remerciant ceux qui l'ont accompagné toutes ces années durant parmi ces Congrès – deux vers de Lamartine à la clef. « Me voici donc ici “ainsi qu'un voyageur qui, le cœur plein d'espoir s'assied avant d'entrer aux portes de la ville” et jette les yeux derrière lui sur le chemin parcouru ^[148]. »

Souriau est alors âgé de quatre-vingts ans et sait qu'il ne participera pas au VIII^e pour lequel il fait toutefois l'annonce ^[149]. Six ans auparavant déjà, en 1966, Étienne Souriau rencontrait sa majesté le Roi des Hellènes Constantin II lors du Meeting d'Athènes organisé pour la Fondation royale nationale grecque en présence d'une imposante délégation professorale européenne comme en témoigne la parution des Actes en 1967 ^[150] et les photographies

personnelles de la famille Souriau ^[151] nous donnant à voir le maître accompagné de sa femme tantôt arpentant les sentiers de l'Acropole sous la direction du Roi, tantôt donnant conférence à sa présence devant une grande assemblée réunie dans un amphithéâtre de plein-air sous un soleil de plomb. Ainsi que le résume enfin Irène Wojnar :

Je garde gravé dans ma mémoire l'atmosphère inoubliable des séances de travail de la Société française d'Esthétique et des Congrès internationaux d'Athènes, d'Amsterdam, d'Uppsala, de Bucarest où M. Souriau présidait les débats. Il savait éveiller l'esprit, animer des idées nouvelles, enrichir l'esthétique de points de vue personnels ^[152].

La filmologie et les arts mécaniques

Étienne Souriau est davantage connu aujourd'hui pour ses travaux menés dans les années 1950 au sein de l'Institut de filmologie que pour ceux opérés, à la même époque, sous l'égide du CERT : le Centre d'Étude de Radio et de Télévision. Entre 1947 et 1956, Étienne Souriau vit sa période filmologique ^[153]. L'Institut de filmologie est officiellement créé le 8 janvier 1947 ^[154], rue Michelet à Paris, et voit figurer parmi ses membres nombre d'universitaires et professeurs d'Universités ainsi qu'un « groupe de filmologie » d'étudiants normaliens de l'ENS rue d'Ulm ^[155]. Souriau siège parmi d'importantes personnalités du monde académique à l'instar de Gaston Bachelard, Pierre Francastel (1900-1970) ou de Georges Sadoul (1904-1967), et côtoie encore le monde du cinéma avec la présence de cinéastes comme, par exemple, Jean Painlevé. Presque dix ans durant, Souriau dirige au sein de l'Institut un groupe de recherche composé essentiellement d'étudiants normaliens dont la cinéphilie provient essentiellement de la fréquentation des ciné-clubs en vogue à l'époque ^[156]. Élevé au statut de véritable « maître filmologue » – selon les mots de l'étudiante M.-T. Poncet ^[157] –, Souriau publie dans l'organe de presse de l'Institut, *La Revue internationale de filmologie*, un total de quatre articles ^[158] que viennent compléter 1) la publication de *L'Univers filmique* dont il assure la direction tout en y signant la préface et le premier chapitre ; et 2) les deux contributions aux *Cahiers d'Études de Radio-Télévision* de 1954 ^[159] sur lesquelles nous revenons plus en aval dans cette présente biographie intellectuelle. Si selon sa petite-nièce, Étienne Souriau ne faisait pas profession de cinéphile, ses écrits témoignent cependant d'une solide connaissance historique du patrimoine cinématographique parcourant plus d'un demi-siècle depuis les premières années du *Cinématographe* des frères Lumières ^[160].

Difficile toutefois de connaître les origines cinéphiliques d'Étienne Souriau. Nous soulignons l'information d'une origine lyonnaise, dans la seconde moitié des années trente, lorsqu'un document rend compte d'une « recherche expérimentale (par la méthode cinématographique) commencée à Lyon en 1937 » et pour laquelle Souriau aurait reçu le financement nécessaire pour l'acquisition d'un projecteur couleurs ^[161]. Dans l'article, « Étienne Souriau

filmologue » – publié dans ce même numéro de la *Nouvelle Revue d'esthétique* –, Fabien Le Tinnier date encore la prémisse de sa pensée sur le cinéma aux années d'immédiate après-guerre durant lesquelles il s'attelle à l'élaboration et l'écriture de sa *Correspondance des arts* ^[162]. Si nous n'avons toutefois pas, hélas, d'information quant à cette entreprise expérimentale par la méthode cinématographique, pensée à l'aune de sa *Correspondance des arts* parue juste après-guerre en 1947, Souriau ne manque pourtant pas d'introduire le cinéma parmi les Beaux-arts dans son système ^[163]. Cette prise du cinéma parmi les Beaux-arts constitue le fondement de sa pensée ontologique du cinéma et détermine en grande partie les travaux menés dans le groupe de recherche filmologique qu'il dirige au sein de l'Institut.

À son encounter, le sémiologue du cinéma, Christian Metz (1931-1993) écrit à l'occasion de la disparition du maître filmologue qu'il n'y a pas chez Souriau de « théorie complète du cinéma », précisant qu'« il procédait par interventions » ^[164]. Ces interventions ont pourtant le mérite d'explorer la matière de l'« univers filmique » qui constitue la pierre de touche de sa pensée ontologique, et situe au cœur dans son œuvre filmologique, ces deux interventions de *L'Univers filmique* : sa préface de cinq pages ^[165], d'abord, dans laquelle il définit les termes scientifiques de l'analyse filmique – et parmi lesquels figure celui de « diégèse » dont la postérité est exemplaire – ; et, son chapitre de vingt pages, intitulé « Les grands Caractères de l'univers filmique » ^[166], dans lequel il en cristallise les enjeux et dessine les contours limites d'une pensée résolument instaurative en accord avec sa philosophie générale. En outre, Souriau enseigne la filmologie et l'esthétique comparée depuis la rentrée 1951 ^[167] au sein de l'université de Paris liée par convention à l'Institut de filmologie depuis 1948 ^[168]. Sans que nous disposions des archives pour prouver la continuité de ses cours dans les années universitaires qui suivent, il semblerait toutefois que Souriau y dispense ses cours de filmologie, jusqu'à la fin de son association auprès de l'Institut en 1956, aux côtés de l'historien de l'art et filmologue à cette époque Pierre Francastel ; ainsi qu'en témoigne l'historien du cinéma François Albera :

1955-1956 : Francastel apparaît dans les programmes, conjointement avec Étienne Souriau, [...], à titre responsable d'un cours intitulé « L'univers filmique. Structures (espace, temps, personnes et choses, relations sensibles, intelligibles, symboliques) – Valeurs esthétiques – Esthétique comparée du film et des divers arts » ^[169].

Enfin, en 1957, comme pour clore la parenthèse filmologique comme elle avait commencé avant-guerre à Lyon, Souriau, en dehors de l'Institut et de sa fonction professorale, publie dans la revue *Enfance* un court et dernier article intitulé « Culture et cinéma ^[170] ». À titre d'information, l'année 1956 durant laquelle Souriau met un terme à ses travaux filmologiques correspond à son implication nouvelle dans l'organisation des Congrès d'Esthétique dont la troisième édition se tint cette année en Italie ^[171], pays à destination duquel Souriau s'envole pour

y écrire les louanges florentines des maîtres de la peinture et de l'architecture de « la Cité des Derniers jours ^[172] ». Des travaux d'Étienne Souriau menés sur les deux arts mécaniques de la radiophonie et de la télévision désormais, il y a ces deux publications de 1954 publiés dans les *Cahiers d'Études Radio-Télévision*. Or, dès le 21 juillet 1950 ^[173], Souriau s'investit dans l'étude ontologique des arts mécaniques de la radiophonie et de la télévision. Seul à l'antenne durant une petite demi-heure, Souriau définit l'univers radiophonique par opposition empirique à celui qu'il nomme « l'Univers ordinaire ».

L'Univers radiophonique est subverti par rapport à l'Univers ordinaire. Du fait de la prévalence du « faciès sonore », la structure de l'Univers radiophonique est totalement différente de celle du monde qui nous entoure ^[174].

On y découvre en outre ces premières considérations ontologiques sur la voix enregistrée dans des propos qui rejoint de près ceux que pouvait tenir – ou écrire – Pierre Schaeffer (1910-1995) ^[175] en ces mêmes années. « L'Univers radiophonique est LE LIEU d'un commentaire incessant ^[176] » insiste-t-il comme pour épouser les contours d'une pensée alors en vogue au sein du Club d'Essai (1945-1960) que dirige le polytechnicien et théoricien Pierre Schaeffer au 37 rue de l'université à Paris ^[177], dans les bâtiments de la Télévision française ^[178]. En 1951, Souriau poursuit son étude ontologique de ces arts comme en témoigne une première conférence radiophonique datée du 2 mai ^[179] dans laquelle il s'attelle à l'analyse « des problèmes » – ce sont ces mots – « posés par la télévision, notamment [dans] ses rapports avec la radiophonie ». La notice INA nous renseigne sur le contenu de ses propos :

Éloge de l'art radiophonique. Sa capacité à susciter l'imagination, son pouvoir suggestif, sa poésie. Le danger que constitue la télévision pour la radio. Pourquoi la télévision doit exister en tant que telle et pas seulement comme un avatar du cinéma. Il [Souriau] se demande si elle peut constituer un art spécifique [...] ^[180].

La teneur de son propos vise à détailler les caractéristiques singulières de nouvel art télévisuel né en 1951 il y a peu d'années. Cette conférence est la seule que Souriau consacre à l'étude de la télévision. La seconde porte sur l'étude de l'art radiophonique en 1954 et rejoint donc l'allocution publiée de 1954 à ce sujet. Le 30 mai de cette année, Souriau intervient « sur la spécificité de l'art radiophonique et sa pureté par rapport à d'autres arts ^[181] » et détermine quatre étapes pour l'étude de l'Univers radiophonique :

[1] l'invitation par la voix ; [2] l'instauration par la présence plénière (techniques qui créent des choses qui dépassent la sonorité) qui donne la consistance radiophonique ; [3] l'animation par les rythmes qu'emploie la radio qui font appel à l'imagination ; et [4], enfin, la relaxation ^[182].

Ce sont en tout trois seules émissions qui sont consacrées à l'étude de ces objets, mais elles revêtent un intérêt tout particulier tant, notamment en ce qui concerne la première, elles constituent de véritables inédits et complètent la pensée sur le cinéma d'Étienne Souriau en l'élargissant aux autres arts mécaniques. La Télévision française est déjà bien instituée alors qu'elle se nomme encore la Radiodiffusion Télévision française (RTF) en 1961 quand Étienne Souriau a nommé au sein de son Comité des Lettres et des Œuvres dramatiques le 10 juin 1961 :

Sont nommés aux sièges vacants pour la période du 10 juin 1961 au 10 juin 1965 :
MM. Marc Bernard, Raymond Cogniat, Georges Lerminier, M^{me} Simone Renant,
MM. Yves Renouard et Étienne Souriau ^[183].

Étienne Souriau vit ses derniers mois avant son départ en retraite et n'a semble-t-il pratiquement rien conservé parmi ses archives personnelles de son activité au sein de ce Comité. Seule une lettre datée du 7 février 1962 nous renseigne quelque peu sur le possible degré de sa participation. Il s'agit d'une invitation à venir participer à la Biennale de la Recherche organisée par le Service de la Recherche de la RTF ^[184]. Pour que cette lettre ait été conservée, il semble plausible qu'Étienne Souriau, tout juste nommé, s'y soit rendu, cependant sans qu'il n'ait par la suite entrepris de travaux sur les recherches menées alors sous l'égide de Pierre Schaeffer.

L'affaire du Collège de France

Le 20 mars 1952, une lettre de Marie-Thérèse Poncet adressée au Président de la République, M. Vincent Auriol, signale les titres de M. Étienne Souriau pour sa candidature au poste de professeur titulaire de la Chaire de philosophie au Collège de France. Un « Curriculum vitae » et une « Notice sur la situation de M. É. Souriau dans la philosophie contemporaine » sont joints à cette lettre dont voici en partie le contenu :

Monsieur le Président,

La France et l'Université ont été émues de l'annonce de la prochaine nomination qui doit être faite au Collège de France, pour la Chaire de philosophie d'une Maison dont le renom intellectuel dépasse nos frontières depuis des siècles.

Je me permets de venir vous soumettre, Monsieur le Président, un dossier dans lequel, d'une part est retracée la carrière, de l'autre sont énumérées les œuvres de Monsieur Étienne Souriau. Il en résulte que la valeur de ce professeur (de la Sorbonne) et l'universalité de son esprit pourraient seules maintenir l'importance du siège occupé jadis par M. Bergson ^[185].

Ainsi c'est Marie-Thérèse Poncet (1933-2015), élève normalienne, figurant parmi le groupe de recherche filmologique qui dirigeait Étienne Souriau, et

spécialiste du dessin animé ^[186], qui présente sa candidature auprès de Président de la République. Cependant Souriau n'est pas élu, conformément au scrutin uninominal majoritaire à deux tours en vigueur au sein de l'Institution. La « Notice sur [s]a situation ^[187] » renseigne en revanche sur l'état académique d'Étienne Souriau en cette année 1952, après six ans d'occupation de la Chaire d'Esthétique de l'université de Paris.

M. É. Souriau, âgé de soixante ans, appartient à une des familles universitaires les plus connues de France [...]. Son œuvre philosophique est considérable, et lui a donné rang d'un des métaphysiciens les plus importants de l'heure actuelle. [...] Il est essentiel de remarquer que la philosophie d'Étienne Souriau, très objective et très riche de contenu moral, occupe une position centrale dans les diverses tendances de la philosophie contemporaine. Notamment par son double appui sur la philosophie de la science et la philosophie de l'art, elle est particulièrement représentative de ce qu'a de plus original et de plus caractéristique la pensée française dans sa meilleure tradition comme dans sa vitalité la plus actuelle ^[188].

L'Élection, bien que fort disputée parmi les trois candidats MM. É. Souriau, Maurice Merleau-Ponty (1908-1961) et Gaston Berger ^[189], nomme Maurice Merleau-Ponty à la Chaire de philosophie. Marcel Bataillon écrit en 1961 à la disparition de Merleau-Ponty que son élection « ne fut guère discutée, une fois acquise, ni parmi nous ni au dehors » soulignant encore que « sa leçon inaugurale eut un grand retentissement, et fut en général saluée comme un des éloges les plus pleins de la philosophie [...] » ^[190]. Cependant, ainsi qu'en témoigne sa « Notice » accompagnant sa candidature, Étienne Souriau avait tenté d'écarter la candidature de Merleau-Ponty ^[191] présentant le danger de cette concurrence, réaffirmant *ad hoc* les qualités de sa philosophie au titre que :

[...] l'Institut (des Sciences morales et politiques) a dans ses présentations à la chaire de philosophie du Collège de France, été particulièrement sensible aux dangers qu'il y aurait (notamment vis-à-vis des pays étrangers) à donner l'existentialisme (représenté ici par M. Merleau-Ponty, le talentueux collaborateur de M. Sartre) comme représentant actuellement l'orientation dominante et caractéristique de la pensée française. La philosophie d'Étienne Souriau, dont l'orientation morale est très caractéristique (cf. *Avoir une âme* ; ou *Les Modes d'existence*) fait assurément la place qui leur revient à quelques-uns des thèmes utiles de l'existentialisme, mais soumet à une critique profonde ses abus et ses excès, et peut être considérée comme apportant des solutions à la fois sereines, sérieuses, efficaces et pleines d'avenir à beaucoup des inquiétudes actuelles ; notamment par l'importance philosophique donnée aux notions d'harmonie, de progrès instauratif, d'innovation répondant pourtant à des exigences indéfiniment valables d'épanouissement graduel, et pourtant courageux, du plus souhaitable futur ^[192].

L'argumentation qui souligne en outre, que l'élection de Souriau aurait « l'avantage de ne pas fermer l'avenir à aucun des autres candidats proposés ^[193] » en raison de leur jeune âge, vise à mettre spécifiquement en avant l'envergure internationale d'une philosophie française plus traditionnelle et conservatrice

au détriment de l'existentialisme dont Merleau-Ponty se fait l'épigone. Souriau ne craignant pas la concurrence de Gaston Berger mais celle de Merleau-Ponty poursuit l'argumentaire à charge :

Certains pensent même que l'éventuelle nomination dans une huitaine d'années, au Collège, du plus jeune des candidats (dont personne ne conteste les grands talents, mais dont les thèses de doctorat sont encore tout à fait récentes) ôterait à cette nomination ce caractère assez aventureux ou polémique que quelques-uns (à tort ou à raison) croient y voir, et que l'Institut, en tout cas, paraît avoir redouté. En fait, la chaire de philosophie du Collège de France (la chaire de Bergson ou de Lavelle) a jusqu'ici été donnée à des philosophes d'une notoriété confirmée, d'une œuvre déjà abondante et d'une carrière assez avancée ^[194].

Perdant cette élection de prestige, Étienne Souriau connaît toutefois quelques années plus tard, en 1958, les honneurs d'une élection de renom, cette fois, à l'Académie des Sciences morales et politiques de l'Institut de France, lui apportant *in fine* la consécration académique.

Académie des sciences morales et politiques

La disparition du philosophe Maurice Pradines (1874-1958) laisse vacant un siège à l'Académie des Sciences morales et Politiques de l'Institut de France. Le premier lien établi entre Étienne Souriau et l'Académie date de 1926. Souriau y recevait le Prix Charles Lévêque pour la publication de sa thèse *Pensée vivante et Perfection formelle*. Trente-deux ans plus tard, le lundi 20 octobre 1958, selon le compte rendu établi par le Secrétaire perpétuel de l'Académie, le nom d'Étienne Souriau est soumis au vote par l'entremise entendue d'André Lalande.

M. René Poirier donne lecture du rapport de M. André Lalande sur les titres des candidats présentés par la Section [de philosophie] pour occuper le siège laissé vacant par le décès de M. Maurice Pradines. La Section présente en première ligue, M. Étienne Souriau ; en seconde ligue, M. Pierre-Maxime Schuhl ; en troisième ligue, M. Maurice Vernet ^[195].

Conformément aux règles de l'Académie, un pair de l'Académie, André Lalande, soumet les candidatures en trois ligues distinctes qu'aucun des pairs présents, ce jour, n'en contestent la légitimité ^[196]. Les votes eurent ainsi lieu.

37, puis 39 membres de l'Académie ayant droit de vote sont présents au premier et au second tour de scrutin. La majorité est, pour le premier tour, de 19 voix, pour le second tour de 20 voix. Ont obtenu : MM. Étienne Souriau (15 voix au premier tour ; 20 au second), Maurice Vernet (16 ; 17) et Pierre-Maxime Schuhl (6 ; 1). Bulletins blancs (4 ; 1). M. Étienne Souriau ayant obtenu au deuxième tour de scrutin la majorité absolue des suffrages est proclamé par M. le Président. Son élection sera soumise à l'approbation de M. le Président du Conseil des Ministres ^[197].

L'élection d'Étienne Souriau est rendue effective par décret, le 18 novembre 1958^[198], et siège désormais au fauteuil numéro huit de la Section de Philosophie de l'Académie des Sciences morales et Politiques, occupant dans l'histoire de la Section, la place pour la première fois occupée à partir de 1866 par Victor de Broglie (1785-1870). Étienne Souriau siège pour la première fois le lundi 1^{er} décembre 1958, introduit par le Secrétaire perpétuel dans la salle des séances^[199]. Léon Noël qui préside en cette année 1958 les séances « l'invite à prendre place parmi ses confrères^[200] ». Souriau fera en outre l'objet de nombreuses et systématiques réélections au sein de la Commission des Beaux-Arts de l'Institut de France^[201] à partir du mois de mai 1960^[202]. Durant l'année 1959, Souriau est présent à treize des séances hebdomadaires de l'Académie des Sciences morales et Politiques, que seule interrompent deux mois durant la trêve estivale^[203]. Il en sera ainsi jusqu'à la fin de sa vie en 1979, et ce, bien après qu'il ait pris sa retraite en 1962. Parmi les comptes rendus des séances auxquelles il a pris part, Souriau donne plusieurs lectures de communications célébrant la philosophie française et ses prédécesseurs de l'Académie à l'instar de celle énoncée le lundi 26 novembre 1959 à l'encontre d'Henri Bergson lors de la séance solennelle des Cinq Académies de l'Institut de France^[204]. La communication fait l'objet d'une publication sur papier, imprimée pour l'occasion^[205]. Souriau y commémore le centenaire du « grand philosophe^[206] » et se propose de recontextualiser la pensée bergsonienne à l'échelle d'une philosophie de l'art. L'année suivante, en 1960, Souriau rend le traditionnel hommage à son prédécesseur, Maurice Pradines, devant ses pairs de l'Académie^[207]. En 1963, Souriau entreprend plusieurs observations orales à l'encontre des communications, successivement, de Jean Hyppolite (1907-1968), directeur de l'ENS rue l'Ulm à Paris ; d'Henri Gouhier, son confrère ; et de Marcel Pagnol (1895-1974) à propos de l'adaptation cinématographique d'œuvre littéraire^[208]. En 1964, Souriau souffre de la disparition de son mentor André Lalande^[209] et se lie par ailleurs cette année d'amitié avec Raymond Aron (1905-1983) fraîchement élu au sein de l'Académie, le 25 novembre 1963^[210]. Souriau, désormais en retraite depuis le printemps 1962, espace ses interventions et se consacre aux diverses remises de prix que comporte l'Académie^[211].

Étienne Souriau est en outre fait par décret Chevalier puis Officier de la Légion d'honneur respectivement le 6 février 1948 et le 27 décembre 1956 sur proposition du Ministère de l'Éducation nationale^[212].

Le Vocabulaire d'esthétique

La longue rédaction du *Vocabulaire d'esthétique*, qui sera publiée plus de dix ans après la disparition de Souriau, en 1990, reste l'un des travaux les plus importants de l'œuvre sourialienne. Comme l'a souligné Fleur Courtois-L'Heureux : « Il reste bien de lui le *Vocabulaire d'Esthétique*, qu'il dirigea et dont il fut le principal auteur, projet au long cours publié par sa fille après sa mort^[213]. » Comme exposé précédemment, c'est à l'origine un projet développé dans les années trente sous

l'impulsion des professeurs Victor Basch et Charles Lalo que la Seconde Guerre mondiale avait mis en suspens ^[214]. Selon le témoignage de son élève, Liliane Brion-Guéry, « Étienne Souriau reprit alors complètement le problème [...] : à savoir le caractère trop souvent flottant de la terminologie en esthétique. Les mots n'y sont pas toujours définis avec précision, et, qui plus est, les mêmes termes sont parfois utilisés, selon les auteurs, avec des sens différents [...] ^[215]. » Le projet prend naturellement l'exemple de celui d'André Lalande, le *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, bien connu des philosophes encore aujourd'hui. Édité à l'origine au début du xx^e siècle, ce *Vocabulaire* que l'on nomme communément le « Lalande » connaît plusieurs rééditions successives en deux volumes dans ces mêmes années vingt-trente ^[216]. Concernant le *Vocabulaire d'Esthétique* :

Au cours des premières années de travail, des commissions avaient été constituées, compétentes chacune dans un domaine spécialisé : littérature, arts plastiques, musique, théâtre, danse, cinéma, etc. Elles étaient chargées de préparer, dans chaque discipline, la définition des termes retenus. Une commission de refonte, en possession de la documentation ainsi établie, devait alors faire la synthèse de ces informations ^[217].

Toutefois un problème s'impose rapidement aux esthéticiens du projet.

Il s'avère rapidement que [...] les responsables de ces commissions spécialisées parvenaient difficilement à maîtriser l'apport des différents rédacteurs : tantôt les informations étaient pléthoriques, dispersées, noyées de détails et de technicité, tantôt elles restaient au niveau des définitions de dictionnaire, sèches, sans chair, oubliant la perspective esthétique qui était la raison d'être du vocabulaire ^[218].

Étienne Souriau se décida alors à opter pour la seule solution raisonnable et pratique [...] : il n'y aurait désormais plus qu'une commission de travail qui regrouperait parmi « les fidèles du Vocabulaire » des spécialistes de toutes les disciplines intéressées. [...] C'est ainsi que le *Vocabulaire* s'élabora peu à peu, article par article, lettre après lettre ^[219].

Souriau régnait ainsi parmi ses disciples durant chacune de ces séances de travail hebdomadaire tant il irradiait de son savoir encyclopédique : « Quel que soit le mot, quelle soit la rubrique abordée, il avait toujours à nous apprendre, citant de mémoire des textes connus ou plus souvent inconnus de la plupart d'entre nous ^[220]. » Cependant la disparition du Maître aurait pu arrêter la poursuite des travaux du *Vocabulaire*, ainsi qu'en témoigne Anne Souriau dans sa « présentation » :

Travaillant ainsi en commun, on avait déjà réuni un nombre important d'articles ; les lettres A, B et C étaient à peu près terminées et la lettre D bien entamée, quand la mort d'Étienne Souriau vint porter au *Vocabulaire* un coup qui aurait pu lui être fatal ^[221].

C'est en 1958 qu'Étienne Souriau succède officiellement à Charles Lalo à la direction du *Vocabulaire* qui depuis 1945 avait pris place au sein de la Société française d'Esthétique ^[222]. Les différentes commissions sont abandonnées en 1961 pour la réunion en une seule, « à laquelle venaient s'intégrer des chercheurs en esthétique du CNRS ^[223] ». Parmi les auteurs ayant participé à l'élaboration de ce *Vocabulaire* nous trouvons en outre les noms de quelques-uns des élèves de Souriau les plus connus à l'instar de Mikel Dufrenne (1910-1995) ; de professeurs de renom comme René Passeron (1920-), Raymond Bayer ou Denis Huisman (1927-) ; et ses plus proches et fidèles élèves : Noémi Blumenkranz, Liliane Brion-Guéry, Lise Florenne, Alexandre Papadopoulos ainsi que sa fille, Anne Souriau ^[224]. C'est enfin cette dernière qui reprend la direction du *Vocabulaire* et le porte à son terme pour une première publication en 1990. Blumenkranz précise encore quant au travail du maître : « Sa culture était prodigieuse, sa mémoire infaillible. [...] Qu'il s'agît du grégorien ou du dodécaphonisme, de la cathédrale ou du crique, du contrapposto ou du clair-obscur, de la diégèse ou du dithyrambe, il était à l'aise dans tous les sujets [...] ^[225]. » Cet hommage a le mérite, outre celui de confirmer que le projet sous la direction d'Étienne Souriau en était à la lettre « D » – le « grégorien » excepté –, de lui restituer la paternité, disputée avec sa fille Anne ^[226], du terme de « diégèse » dont la formidable postérité perdure de nos jours.

CONCLUSION

Étienne Souriau s'est éteint le 19 novembre 1979 ^[227] en laissant derrière lui un certain nombre de textes inédits. Comme le souligne sa fille Anne Souriau dans l'édition posthume de *L'Avenir de la philosophie* :

Le 19 novembre 1979, Étienne Souriau s'éteignait, laissant inédits trois ouvrages auxquels il avait travaillé presque jusqu'à ses derniers instants. De *L'Art total*, seuls existaient deux chapitres ; ils ont été publiés depuis dans le numéro spécial que la *Revue d'esthétique* a consacré à Étienne Souriau sous le titre *L'Art instaurateur*, et où figure sa bibliographie [...]. *L'Acte poétique* était très avancé, mais le dernier chapitre, en pleine transformation, n'a pas été mené à bout. L'auteur avait mis de côté ces deux livres pour terminer en priorité son testament philosophique, *L'Avenir de la philosophie*. Il a eu le temps d'y mettre la dernière main et de terminer l'ultime révision du manuscrit deux mois avant sa mort ^[228].

Étienne Souriau reste pourtant, malgré sa carrière réussie et l'impressionnante bibliographie qu'il a laissée derrière lui, un philosophe français « oublié » selon le terme employé par Bruno Latour et Isabelle Stengers dans leur réédition récente de ses *Modes d'existence* ^[229]. À ce sujet, nous formulons l'hypothèse selon laquelle Souriau a connu durant sa vie, à deux reprises, un retard préjudiciable pour l'avancée de sa carrière, dues aux deux guerres qu'il a traversées. Sa captivité durant la Première Guerre mondiale retarde ensemble son obtention de

l'agrégation puis l'écriture de sa thèse, la Seconde, tait radicalement toute tentative de succès qu'il pouvait recevoir pour les trois publications successives de son *Avoir une âme* (1938), *L'Instauration philosophique* (1939) et ses *Modes d'existence* (1943). À propos des deux premiers ouvrages, Souriau reconnaît qu'ils ont été publiés chacun « à une date d'ailleurs historiquement bien malheureuse ^[230] ». Victor Goldschmidt lui donne encore raison en 1981, notamment au sujet de *L'Instauration philosophique*, lorsqu'il juge que « la date de sa parution a [l'] a privé en partie du retentissement qu'il aurait dû avoir ^[231] ». Encore, Souriau s'érige malencontreusement à l'encontre de l'existentialisme d'après-guerre qui supplante alors l'ancienne école philosophique française à laquelle il appartient.

Je me suis trouvé en parallélisme avec d'autres esprits évoluant de même, et dont j'avais prévu, je crois, assez exactement l'évolution. J'ai reconnu avec joie, avec reconnaissance, ce parallélisme. Mais précisément mon problème était de prévoir l'étape d'après. Voilà pourquoi j'ai pris le risque, au lieu de m'en tenir à ces premières rencontres, d'essayer d'aller le plus vite possible au-delà. En fait, je peux bien le dire, le grand problème que je me suis posé c'est de chercher ce qui devait venir après ce que je discernais de l'existentialisme naissant et non encore baptisé ^[232].

En note de bas de page, Étienne Souriau souligne encore que son livre, *Pensée vivante et Perfection formelle*, précédait de deux ans la parution du célèbre *Sein und Zeit* d'Heidegger ^[233] tandis que ses *Modes d'existence* parraissaient la même année que *L'Être et le Néant* de Sartre, ainsi qu'en témoigne encore A. Lalande.

Par ses dimensions comme par son contenu, *Les Différents modes d'existence*, de M. Étienne Souriau (les deux ouvrages ont paru presque à la même date) s'oppose à bien des égards à celui de M. Sartre – sans oublier que les contraires sont d'un même genre : car il est non moins métaphysique, non moins personnel dans son langage, non moins riche en néologismes. Mais pour lui la notion d'être n'est pas univoque : l'existence est « plurimodale ». « Toute tentative pour légitimer les modes de l'être à partir de l'un d'eux considéré comme privilégié, est une faute grossière... Chacun peut être subordonné aux autres, pris dans un certain ordre. Mais pris chacun en soi, *tous sont égaux*. » Et, d'autre part, loin de juger comme M. Sartre que l'idée de Dieu est contradictoire, il fait une large place à la « surexistence », vers laquelle l'œuvre d'art et l'« existence moralement qualifiée » nous ouvrent des voies d'accès, et qui constitue un ordre supérieur de réalité ^[234].

En outre, à l'échec d'Étienne Souriau à l'entrée au Collège de France face à Merleau-Ponty répond dans les années 1970, la mise à l'écart de son esthétique par le succès nouveau de l'esthétique phénoménologique à laquelle contribue notamment son disciple, Mikel Dufrenne. Souriau, qui écrivait sur Dieu en 1955, quand rares étaient les personnes en France qui voulaient que la philosophie s'y consacre, aura rarement suivi les tendances, de sorte qu'il bénéficie aujourd'hui d'une postérité dans le monde académique et plus largement dans la France contemporaine des Belles Lettres.

[...] Mon dernier livre *L'Ombre de Dieu* paraît avoir désorienté une certaine catégorie de lecteurs. Là encore, j'avais pris très volontairement certains risques. En particulier, je savais qu'en disant à des agnostiques : prenez garde à l'importance philosophique de certaines positions spirituelles du croyant, j'avais peu de chance d'obtenir de tous l'effort demandé ; et qu'en disant à des croyants : prenez garde à l'importance de certaines « raison de ne pas croire » de l'agnostique, je ne serais suivi sur ce terrain que de peu d'entre eux. Chacun d'eux, je le savais, devait m'accuser d'avoir opté pour l'adversaire ^[235].

À la fin de sa vie, Souriau campe sur des positions conservatrices, vis-à-vis notamment de l'homosexualité (mariage homosexuel), et plaide volontiers en faveur du modèle traditionnel de la famille, dans *La Couronne d'herbes* ^[236] (1975) notamment, ce qui lui vaut de le mettre encore à l'écart de la philosophie en vogue dans la société française d'alors. Que ses dernières lignes consacrées à la vie et l'œuvre d'Étienne Souriau ne soient pas retenues seules pour qualifier le philosophe et l'homme dont les travaux ont parcouru près d'un siècle d'existence et connu deux Guerres mondiales. Enfin, à Bruno Latour et Isabelle Stengers qui qualifiaient Étienne Souriau de philosophe « oublié », dans leur préface à la nouvelle publication des *Différents modes d'existence* ^[237], nous préférons formuler, le concernant, la proposition de philosophe *inactuel* – par définition.

NOTES

Page 151

1. Conçue et écrite à quatre mains, cette présente biographie intellectuelle de la vie et l'œuvre d'Étienne Souriau fonde son propos sur les travaux de F. Domenicali pour la première partie, « 1892-1946 », et ceux de F. Le Tinnier pour la seconde, « 1946-1979 ». F. Domenicali a travaillé à un projet de recherche post-doctoral dédié à L'Instauration philosophique d'Étienne Souriau : Les années lyonnaises (1929-1941) conduit auprès de l'Institut d'Études Avancées – « Collegium de Lyon », pendant l'a.a. 2015-2016. Il tient ici à remercier tout particulièrement Alain Peyraube et Hervé Joly (directeurs de l'Institut) ainsi que le professeur Mauro Carbone, qui a généreusement accepté de diriger cette recherche.
2. Parmi les nombreuses occurrences possibles pour qualifier l'œuvre d'Étienne Souriau, il a été choisi, conformément à ce qui a été discuté lors du Congrès annuel de la Société française d'Esthétique qui lui fut consacré en juin 2016 d'opter pour ce qualificatif en lieu et place des « souriesque », « souralien », etc.

Page 152

3. Ngô-tiêng Hien, « Art et vérité dans l'œuvre d'Étienne Souriau », in *Revue philosophique de Louvain*, 4^e série, t. LXIX, n° 1, 1971, p. 74.
4. Cécile Cloutier, « Présentation », in *L'Esthétique d'Étienne Souriau*, thèse de doctorat en philosophie, (dir. Pr. Georgiades), McMaster University (Canada), 1977, pp. 8-9. Cloutier précise avoir « rencontré Étienne Souriau à l'automne 1954 dans l'euphorie de [s]es premières semaines à Paris où [elle] venait "faire" le doctorat [...] » dit-elle en 1980 dans son « Témoignage », in *Revue d'esthétique*, Paris, Union général d'édition, n° spécial « L'Art instaurateur », nos 3-4, 1980, p. 281.
5. Notons encore qu'Étienne Souriau descend du côté de sa mère Marcelle François Adam (1871-1951), de la famille Adam dont son grand-père, Nicolas Adolphe Adam (1832-1893) était Officier d'Académie (depuis 1872), Officier de l'Instruction publique (depuis 1872) et Chevalier de la Légion d'honneur (en 1887). Cf. généalogie incomplète d'Antoine Maurin, « Étienne Souriau », en ligne sur *geneanet.org*. Enfin, Étienne Souriau avait également une petite sœur, prénommée Jeanne, mariée à Louis Fouret. Au sujet de la famille Souriau-Adam, la disparition de sa mère en 1951 est-elle à l'origine de la publication d'É. Souriau en 1952 de l'article « Réflexions sur la notion d'hérédité » publié dans la *Revue philosophique*, n° 142, avril-juin, pp. 165-186.

6. É. Souriau, « Étienne Souriau, né en 1892 », in *Les Philosophes français d'aujourd'hui par eux-mêmes*, dir. D. Huisman, Paris, CDU, 1963, p. 82. Sur Paul Souriau, lire Elio Franzini, *L'Estetica francese del '900. Analisi delle teorie*, Milan, Unicopli, 1984, pp. 43-48 ; et F. Gallo, *Il dinamismo dell'immaginazione : Paul Souriau e gli artisti*, Rome, Aracne, 2012.

Page 153

7. *Ibid.*, p. 85.
8. S.a., « Diplômés d'Études supérieures », section « Philosophie », *Bulletin de l'Association amicale des anciens élèves de la Faculté des lettres de Paris*, a. XVIII, n° 1, oct.-nov.-déc. 1912, p. 134.
9. « Certificat de scolarité, université de Paris, ENS », 10 avril 1962, Archives nationales : côte : « F/17/28060 » (Dossier de carrière).
10. Lire, s.a., « L'Enseignement ; Les Humanités esthétiques », in *Le Populaire, Quotidien du Parti Socialiste (SFIO)*, Paris, a. XIV, n° 3142, 15 sept. 1931, p. 4.
11. Ces documents ont été retrouvés et consultés dans la cave de l'appartement d'Anne Souriau, au 64 rue des Chantiers à Versailles en 2013. Cf. Archives privées de Fabien Le Tinnier (copies photographiques) : « A. Dessins, croquis, aquarelles, arabesques et pochoirs d'Étienne Souriau » et « B. Partitions musicales d'É. Souriau. »
12. É. Souriau, « Étienne Souriau, né en 1892 », art. cit., p. 88.

Page 154

13. Voir : 1) Gustave Voulquin, « Tableau d'honneur ; Prisonniers », in *Le Figaro*, a. LXI, 3^e série, n° 321, 17 nov. 1915, p. 4 ; 2) « Liste par promotion des anciens élèves et élèves de l'École normale supérieure morts, disparus, blessés, blessés prisonniers, du commencement de la guerre au 31 mars 1915 », promotion « 1912 », section « Prisonniers, in *Journal des débats politiques et littéraires*, a. CXXVII, n° 96, 6 avril 1915, p. 3.
14. « État de services du Centre mobilisation d'infanterie », 1^{er} déc. 1936, Archives départementales du Rhône, côte « 4503W-2 ».
15. En réalité Souriau a d'abord été refusé à l'agrégation une première fois en 1919 avant d'être reçu premier en 1920 ainsi qu'il le raconte dans « Étienne Souriau, né en 1892 » (art. cit., p. 89) : « Au retour [de sa captivité], il me fallut d'abord me réadapter [...]. J'avais encore l'agrégation à passer. M'y présentant d'emblée à ma démobilisation sans presque aucune préparation [...] j'y fus refusé [...]. »
16. « Certifié de l'agrégation », 6 août 1920, Archives nationales, côte « F/17/28060 » (Notes).
17. « Certifié de l'agrégation », *id.*
18. « Lettre au Directeur de l'enseignement supérieur », 8 mars 1922, Archives nationales, côte : « F/17/28060 » (Correspondance). Voir aussi la « Réponse de la part du Comité consultatif de l'enseignement public 1^{re} Section : commission des Lettres », 7 oct. 1922, Archives nationales côte : « F/17/28060 » (Correspondance).
19. Nommé par « Arrêt du Commissariat général de la République », 13 oct. 1920 (avec effet le 1^{er} oct. 1920) Archives nationales, côte « F/17/28060 » (Correspondance).

Page 155

20. « Lettre au Directeur de l'enseignement supérieur », 8 mars 1922, côte : « AN F/17/28060 » (Correspondance). Voir aussi la « Réponse de la part du Comité consultatif de l'enseignement public 1^{re} Section : commission des Lettres », 7 oct. 1922, Archives nationales, côte « F/17/28060 » (Correspondance).
21. Sur la polarité Bergson/Brunschvicg qui caractérise le « moment 1900 » en philosophie, voir Frédéric Worms, *La Philosophie en France au xx^e siècle. Moments*, Paris, Gallimard, 2009, notamment pp. 31-55.
22. « Lettre au Ministre de l'Instruction Publique », 23 juin 1922, Archives nationales, côte « F/17/28060 » (Correspondance).
23. Cf. « Arrêt ministériel », 18 oct. 1922, Archives nationales, côte « F/17/28060 » (Correspondance).
24. D. Parodi, *ibid.*
25. « Notice individuelle. Année 1923-1924 », 20 déc. 1924 (verso), Archives nationales, côte : « F/17/28060 » (Notes). Le 31 oct. 1923 Souriau est nommé professeur au Lycée de Poitiers, nomination qu'il refuse. Dans l'« Accusé de réception de nomination » du 6 novembre 1923, Souriau dit : « Je ne peux pas accepter pour les motifs suivants : nécessités de travail (préparation d'une thèse) me retenant à proximité de Paris ; Difficultés matérielles d'un changement de résidence » ; « Note de service du ministère de l'Instruction Publique », 31 oct. 1923, Archives nationales, côte « AJ/16/6159 », et, « Accusé de réception de nomination », 6 nov. 1923, Archives nationales, côte : « F/17/28060 » (Correspondance).

Page 156

26. « Lettre au Directeur de l'enseignement supérieur », 25 juill. 1926, Archives nationales, côte : « F/17/28060 » (Correspondance).
27. S.a., « Doctorat-ès-lettres », in *Revue des études historiques*, Paris, A. Picard, a. XCI, 1925, p. 423.
28. S.a., « Soutenances de thèses », in *Le Temps*, Paris, a. LXV, n° 23289, 17 mai 1925, p. 4.
29. Étienne Souriau, *Pensée vivante et perfection formelle et L'abstraction sentimentale*, Paris, Hachette, 1925.
30. Les deux volumes des deux thèses sont consultables dans la bibliothèque Ulm LSH de l'ENS à Paris. Les deux exemplaires ont la même côte : n° 1699. *Pensée vivante et Perfection formelle* est visée le 10 janv. 1925 par le Doyen de la Faculté des Lettres de l'université de Paris, Ferdinand Brunot ; *L'Abstraction sentimentale*, le 20 janv. 1925 par Henri Delacroix pour le compte du Doyen de la Faculté des Lettres de la même l'université de Paris.
31. « Trente ans après », in *Pensée vivante et perfection formelle*, Paris, Puf, 1952, p. XII, n. 1. La première édition (1925) était dédiée « filialement » à « mon maître Paul Souriau ».
32. « Étienne Souriau, né en 1892 », art. cit., p. 88.

Page 157

33. Lire notamment le compte-rendu de cet ouvrage que Souriau publie de lui-même, 1) « Les Échos de partout : *L'Avenir de l'Esthétique* », in *Journal des débats politiques et littéraires*, Paris, a. CXLI, n° 168, 18 juin 1929, p. 2 ; 2) celle d'Henri Gouhier, « Les livres de philosophie ; Étienne Souriau : *L'Avenir de l'esthétique* [...] », in *Les Nouvelles Littéraires, artistiques et scientifiques, Hebdomadaire d'information, de critique et de bibliographie*, Paris, a. VIII, n° 367, 26 oct. 1929, p. 8 ; et 3) celle de Charles Lalo, « Revues critiques : L'avenir de l'esthétique », in *Revue philosophique*, a. 55, n. 109, janvier-juin 1930, pp. 108-115.
34. *L'Avenir de l'Esthétique* a été écrit entre Chartres et Aix-en-Provence entre 1925-1927. Sur l'esthétique de la « forme », voir surtout V. Feldman, *L'Esthétique française contemporaine*, Paris, Alcan, 1936 sq. ; et aussi Maddalena Mazzocut-Mis, *Forma come destino. Henri Focillon e il pensiero morfologico nell'estetica francese della prima metà del Novecento*, Florence, Alinea, 1998 ; encore Maddalena Mazzocut-Mis (dir.), *I percorsi delle forme. I testi e le teorie*, Milan, Bruno, Mondadori, 1997 (notamment « Presentazione », pp. 1-68).
35. Charles Lalo, « Avant-propos. L'Œuvre de M. Étienne Souriau », in *Mélanges d'esthétique et de science de l'art offerts à Étienne Souriau, professeur à la Sorbonne, par ses collègues, ses amis, et ses disciples*, Paris, Nizet, 1952, p. 20. Parmi les articles figurant dans cet hommage à Souriau, on peut apercevoir la profondeur et l'étendue de ses racines dans la philosophie française des années cinquante. Y ont participé, outre Ch. Lalo, G. Bachelard, R. Bayer, J. Cassou, G. Duhamel, J. Duron, E. Fraenkel, P. Francastel, M. Guéroult, G. Huisman, D. Huisman, R. Huyghe, G. Jamati, V. Jankélévitch, J. Krafft de Boério, G. Marcel, P.-M. Masson, G. Michaud, T. Munro, Ch. Picard, M.-T. Poncet, L. Réau, O. Revault d'Allonnes, P.-M. Schuhl, M. Souriau, A. Veinstein et J. Wahl.
36. Pour les rapports avec l'entourage de Dessoir, lire Étienne Souriau, « Die Hauptrichtungen der gegenwärtigen französischen Aesthetik », in *Zeitschrift für Ästhetik*, janv. 1934, pp. 55-84.
37. Étienne Souriau, *L'Avenir de l'esthétique. Essai sur l'objet d'une science naissante*, Paris, Librairie Félix Alcan, 1929, pp. 29-34. Souriau soutient en outre jusqu'à la fin de sa vie que « la théorie qui fait de l'esthétique scientifique une "science des formes" », in *Clefs pour l'esthétique*, Paris, Seghers, 1970, p. 67.

Page 158

38. « Rapport de l'Inspecteur de l'Académie de Paris », 26 juin 1925, Archives nationales, côte : « F/17/28060 » (Correspondance).
39. S.a., « Doctorat-ès-lettres », art. cit., p. 423 : « 20 mai 1925 : – M. Souriau (Étienne), professeur au Lycée de Chartres. *Pensée vivante et perfection formelle*. – *L'Abstraction sentimentale*. Mention : Très honorable. »
40. « Rapport du jury de H. Delacroix », 9 juin 1925 (rapporteur de la thèse principale *Pensée vivante et perfection formelle*, et Président du Jury) et A. Lalande : « Rapport du jury de A. Lalande », 9 juin 1925, Archives nationales, côte : « F/17/28060 » (Correspondance).
41. S.a., « Arts et Lettres ; Carnet des Lettres », in *La Lanterne*, Paris, a. LII, n° 17863, 3 juill. 1926, p. 3 ; art. publié également dans *Le Rappel*, Paris, n° 26315, 3 juill. 1926, p. 3.
42. Charles Dauzats, « À l'Institut », in *Le Figaro*, Paris, 73^e année, a. CXCII, 11 juill. 1926, p. 2.
43. Lire A. Lalande, « Rapport sur le concours pour le Prix Charles Lévêque à décerner en 1926 », in « Actes de l'Académie des sciences morales et politiques », *Séances et travaux de l'Académie des Sciences morales et politiques*, a. LXXXVI, nouvelle série, juill.-août 1926, pp. 335-341 ; puis se référer aux nombreux articles qui témoignent de ces remises de Prix à l'instar de : s.a., « Belles-Lettres : l'Académie française décerne les prix Montyon », in *Comœdia*, Paris, a. XX, n° 4936, 2 juill. 1926, p. 2.

44. Henri Bergson, *Correspondance*, Paris, Puf, 2002, p. 1188. Ainsi que l'écrit Étienne Souriau dans ses souvenirs autobiographiques, il avait déjà connu Henri Bergson, dans sa jeunesse, en face d'une cage de lapins sur le quai d'une gare de campagne. Pour le conte de l'épisode, voir « Étienne Souriau, né en 1892 », art. cit., pp. 84-85 : « Je conserve précieusement une lettre qu'il m'a écrite à propos de mon premier livre, lettre que je considère comme le plus grand honneur de ma vie » ; et relire p. 85, Étienne Souriau, « Étienne Souriau, né 1892 », art. cit.
45. « Arrêt ministériel », 23 déc. 1926, Archives nationales, côte : « F/17/28060 » (Ampliations). Le 9 décembre il lui avait été demandé, de façon informelle, « si vous accepteriez de remplacer M. Blondel, prof. de philosophie à la fac. des Lettres et Sc. H. d'Aix, pendant le congé qui lui a été accordé pour l'année seul en cours » ; cf. « Minute ministérielle », 9 déc. 1926, Archives nationales, côte : « F/17/28060 », (Correspondance). Dans l'ouvrage de Pierre de Cointet, *Maurice Blondel* philosophe, Louvain, U.C.L., 2007, p. 6, n. 2, on apprend que « De 1895 à 1926, [Blondel] enseigne à la Faculté des Lettres d'Aix-Marseille. En 1927, la cécité interrompt prématurément sa carrière de professeur ».

Page 159

46. « Notes manuscrites d'Henri Delacroix », s. d., Archives nationales, côte : « F/17/28060 » (Correspondance).
47. Jacques Paliard, *M. Blondel ou le Dépassement chrétien*, Paris, Julliard, 1950, p. 36 n. 3. Sur la vie intellectuelle de l'université d'Aix, voir aussi la brochure de Maurice Blondel, Henri Fluchère, A. Brun, Émile-G. Leonard, Gaston Berger, *La Faculté des lettres d'Aix. Une vieille faculté française dans la plus belle ville de France*, Marseille, éd. Ars, 1946. Sur « l'École d'Aix » voir notamment Denis Huisman, *L'Esthétique*, Paris, Puf, 1954.
48. Jean-Marc Gabaude, *Cinquante ans de l'Association des Sociétés de philosophie de langue française (ASPLF)*, in André Robinet, *Doctrines et concepts. Cinquante ans de philosophie de langue française (1937-1987)*, Paris, Vrin, 1988, pp. 7-15.
49. « Les conférences à Marseille », *Bulletin de la Société d'études philosophiques du Sud-Est*, a. I, n° 2, juin 1927, pp. 49-52.
50. « Les conférences à Marseille », *Bulletin de la Société d'études philosophiques du Sud-Est*, a. I, n° 3, déc. 1927, p. 106.
51. Étienne Souriau, « Philosophie des procédés artistiques », cinq articles parus dans la *Revue des cours et conférences* du 15 déc. 1928 au 28 fév. 1929 dédiés respectivement à : 1) *La musique* (15 déc., pp. 27-43) ; 2) *L'arabesque* (30 déc., pp. 112-127) ; 3) *Vases, temples, jardins* (15 janv. 1929, pp. 236-253) ; 4) *Sculpture, dessin, peinture* (30 janv., pp. 308-325) ; et 5) *Poésie* (28 fév., pp. 513-530).
52. Thèse défendue et étayée par F. Domenicali (voir, *infra*, « La vie comme œuvre d'art »), parmi l'ensemble de ses travaux consacrés à Étienne Souriau, nous reprenons à l'origine de la position d'Étienne Souriau exprimée dans son cours de l'université de Lyon, « L'esthétique et l'art de vivre » (in *Revue des cours et conférences*, 28 fév. - 15 mars 1930) et réemployée en 1980 par Mikel Dufrenne dans son article sur « La Couronne d'herbes » (qui est le dernier ouvrage d'É. Souriau) publié dans le numéro spécial, « L'Art instaurateur » de la *Revue d'esthétique*, *op. cit.*, p. 105.

Page 160

53. Voir *Les Études philosophiques* : 1) a. I, n° 3, déc. 1927, p. 78-80 (discussion pp. 80-88) ; 2) a. II, nos 2/3, nov. 1928, pp. 96-102 ; 3) a. IV, n° 1, mai 1930, pp. 19-27 ; 4) a. VII, nos 3/4, déc. 1933, pp. 116-120 ; et 5) a. XV, n° 1, juin 1941, pp. 13-15.
54. « Décret présidentiel », 8 août 1929, Archives nationales, côte : « F/17/28060 » (Ampliations).
55. Voir Henri Gouhier, « Les livres de philosophie ; J. Segond : L'Esthétique du sentiment [...] », in *Les Nouvelles littéraires, artistiques et scientifiques, Hebdomadaire d'information, de critique et de bibliographie*, Paris, a. VIII, n° 367, 26 oct. 1929, p. 8.
56. Sur la figure de Bertrand, lire Jean-Marie Hennaux, « Alexis Bertrand, professeur de philosophie du jeune Blondel », in *Revue philosophique de Louvain*, vol. XCVIII, n° 3, 2000, pp. 549-571.
57. Étienne Souriau, « Lettre au Directeur de l'enseignement supérieur », 16 juillet 1927, Archives nationales, côte : « F/17/28060 » (Correspondance).
58. S.a., « Dans l'Université », in *Journal des débats politiques et littéraires*, Paris, a. CXLI, n° 309, 7 nov. 1929, p. 3.
59. « Extrait du procès verbal, Conseil de Faculté », Séance du 8 juillet 1929, Archives nationales, côte : « F/17/28060 » (Correspondance).
60. « Arrêts ministériels », 6 juill. 1931 et 15 juill. 1937, Archives nationales, côte : « AJ/16/6159 ».
61. S.a., « F. Membres actifs ; "S" », in *Bulletin des anciens élèves de la Faculté des lettres de Paris*, Paris, Sorbonne, a. XXXIX, n° 4, déc. 1933, p. 64.

62. « Arrêt du Ministre secrétaire d'État à l'Éducation Nationale », 2 juin 1942, Archives départementales du Rhône, côte : « 4503W-2 ».
63. L. Florenne, « Souriau à Lyon », *op. cit.*, p. 286. Il semble bien, en effet, que Souriau donnait trois leçons hebdomadaires d'une heure chacune si l'on se réfère à ses États de service consultés aux Archives départementales du Rhône, côte : « 4503W-2 ».
64. Sur l'histoire de l'ancienne Faculté des Lettres de Lyon on peut consulter *La Faculté des lettres de Lyon. Cérémonie du centenaire célébré le 5 février 1939, livret de la Faculté des lettres, personnel de la Faculté*, université de Lyon, Impr. A. Rey, 1939. L'ancienne bibliothèque de la Faculté (aujourd'hui de l'université Lyon II) a été détruite par un incendie le 11 juin 1999. Hélas, une recherche sur place ne nous a fourni aucune information utile à propos de ses cours des années lyonnaises : aucun programme, aucun résumé.

Page 161

65. Témoignage de son élève Lise Florenne, « Souriau à Lyon », *art. cit.*, p. 289.
66. Sur la figure de Victor Carlhian on peut consulter : M. Villain, *Portrait d'un précurseur : Victor Carlhian (1875-1959)*, Paris, Desclée de Brouwer, 1965, p. 159-160 (pour ce qui concerne la Société lyonnaise de philosophie). On trouve aussi des informations dans : Jacques G. Petit, *La Jeunesse de Monchanin (1895-1925)*, Paris, Beauchesne, 1983 (voir notamment le dossier sur la Société lyonnaise de philosophie, pp. 231-242). Les « Papiers Carlhian » aujourd'hui sont conservés aux Archives diocésaines de Lyon, mais malheureusement il n'y a aucune trace de ses rapports avec Souriau. Nous tenons enfin à remercier l'archiviste Krystel Gilberton pour son aide.
67. Aux Archives départementales du Rhône sont conservés l'acte de fondation et le statut de la Société lyonnaise de philosophie. La fondation « officielle » est attribuée à P. Lachière-Rey, le 5 septembre 1938, tandis que, informellement, cette Société était déjà très active, on l'a vu, dès les années vingt. Dans cet acte on peut lire que « cette association a pour objet l'examen en commun des diverses questions que l'on a coutume de grouper sous le nom général de problèmes philosophiques ». Elle avait siège à « Lyon, [au] 64 rue Pasteur ». Témoignant des rapports entre Souriau, Lachière-Rey et Carlhian durant cette période, on peut lire le compte-rendu de la séance du 27 octobre 1938 dans laquelle la Société lyonnaise de philosophie modifiait la composition de son Bureau pour l'année 1938-1939 comme suit : « *Président* : M. Étienne Souriau, professeur de philosophie à la Faculté des lettres, demeurant à Lyon, 3 rue Pierre-Corneille, en remplacement de M. Pierre Lachière-Rey. *Vice Président* : M. Victor Carlhian, industriel, 13 rue d'Algerie, Lyon, en remplacement de M. Étienne Souriau, devenu président ». Voir « Compte rendu de la séance du 27 octobre 1938 », Archives départementales du Rhône, côte : « 4MSUP15 » (n° 27172). Sur les rapports entre Souriau et Lachière-Rey, voir notamment deux lettres adressées à Étienne Souriau à propos d'*Avoir une âme* (8 mars 1939) et de *L'Instauration philosophique* (5 décembre 1939) ; cf. P. Lachière-Rey, *Lettres philosophiques*, Paris, Philopsis, 2007, pp. 211-213 et pp. 214-215.
68. S.a., « Académies, Universités, Écoles ; Congrès des Sociétés de philosophies de langue française », in *Le Temps*, Paris, a. LXXIX, n° 28338, 15 avril 1939, p. 3.
69. Le congrès de Marseille fut présidé par G. Berger. Le thème historique choisi fut *L'importance du criticisme*, tandis que le thème de philosophie générale était *Légitimité et signification de la métaphysique*. Cf. les deux numéros spéciaux des *Études philosophiques*, n°s 3-4, déc. 1937, et n°s 1-2, avr. 1938.
70. Au premier thème furent dédiées les contributions de L. Brunschvicg, É. Bréhier, N. Balthasar, S. Gagnebin, Ch. Badouin, E. Leroux, J. Guittou et Mlle Barjonet, tandis qu'au deuxième thème sont dédiés les articles de G. Berger, G. Bachelard, A. Bridoux, M. Souriau, O. Philippe, J. Picard, P. Mouy, P. Juppont, J. Segond, A. Darbon, E. Dupréel et E. Minkowski. Cf. Société lyonnaise de philosophie, éd., *Travaux du Deuxième Congrès des Sociétés de philosophie françaises et de langue française*, Lyon, les 13 au 15 avril 1939, *Texte des communications*, Lyon, Impr. G. Neveu & C., 1939.

Page 162

71. Alphonse De Waelhens, « Le deuxième Congrès des Sociétés de philosophie de langue française », *Revue néo-scholastique de philosophie*, a. XLII, n° 62, 1939, pp. 297-304. Voir aussi (comprenant un compte rendu du congrès de Marseille), Charles Serrus, « Impressions et souvenirs de congrès (Marseille, 1938 - Lyon, 1939) », in *Revue de métaphysique et de morale*, 1939, pp. 477-494. Voir en outre le compte-rendu de G. Berger paru dans *Les Études philosophiques*, a. XV, n°s 1-2 (1941), pp. 24-29. On sait encore, compte tenu de la situation difficile en interne, que Brunschvicg n'a pu participer au colloque et que son texte a par conséquent été lu par P. Lachière-Rey. « Monsieur et cher Maître, les parisiens qui ont assisté au Congrès de philosophie de Lyon ont dû vous en apporter les échos. Ils vont ont dit combien les congressistes avaient regretté votre absence, et combien ils auraient été désireux de voir votre communication être l'objet de la discussion approfondie qu'elle aurait méritée. C'est M. Souriau qui, en sa qualité de président du congrès, devait en donner lecture, mais, comme il était mobilisé, le comité m'avait demandé de prendre sa place, ce que j'ai fait avec grand plaisir », P. Lachière-Rey, « À Léon Brunschvicg » [avril 1939], in *Lettres philosophiques*, *op. cit.*, p. 87.

72. « Lettre du Doyen Charles Dugas au Gouverneur militaire », 30 octobre 1939, archives départementales du Rhône, côte : « 4503W-2 ».
73. « Lettre du Général commandant la 14^e région », 6 novembre 1939, archives départementales du Rhône, côte « 4503W-2 ». On sait que Souriau avait été intégré au « Service du chiffre » de Grand Quartier général (GQG, Paris) – selon son « Curriculum vitae » de 1951 (Archives privées F. Le Tinnier) –, activité que lui permet de mettre à l'épreuve ses (excellentes) connaissances en mathématiques dont on a le témoignage dans le titre d'une conférence : « Philosophie et cryptographie », donnée à la Société lyonnaise de philosophie le 14 déc. 1940, cf. le compte rendu de V. Carlhian, in *Les Études philosophiques*, n^{os} 1-2, juin 1941, p. 32.
74. Le GQG, le Grand Quartier Général, est situé au 231 boulevard Saint-Germain à Paris et regroupait les hauts gradés de l'État Major de l'Armée française d'août 1939 jusqu'à l'Armistice de juin 1940.
75. « Curriculum vitae », Archives nationales, côte « F/17/28060 » (Notes). Les propos de Lise Florenne, à ce sujet, font varier quelque peu l'histoire : « D'abord employé à des besognes stupides (embarquer et débarquer les troupes sur les quais de la gare de [Lyon] Perrache : utilisation des compétences !) il fut ensuite affecté au Service du Chiffre à Paris qui convenait à merveille à son goût du mystère et à son esprit volontiers amusé des jeux mathématiques », Lise Florenne, « Étienne Souriau à Lyon », *op. cit.*, p. 289.
76. Sur Victor Basch, voir notamment C. Trautmann-Waller, « Victor Basch : l'esthétique entre la France et l'Allemagne », in *Revue de métaphysique et de morale*, t. II, n^o 34, 2002, pp. 77-90.
77. Étienne Souriau, « L'idée d'art pur », in *Revue d'art et d'esthétique*, a. I, n^{os} 1-2, juin 1935, pp. 83-100.
78. S. a., « Memento », in *Les Nouvelles littéraires, artistiques et scientifiques. Le grand hebdomadaire intellectuel*, Paris, a. VII, n^o 873, 7 sept. 1935, p. 5.

Page 163

79. S.a., « Cours et conférences », in *Le Temps*, Paris, a. LXXVIII, n^o 27927, 25 fév. 1938, p. 5.
80. A. Souriau, *Présentation*, in É. Souriau (dir.), *Vocabulaire d'esthétique*, Paris, Puf, 1990, p. v.
81. Voir J. Dopp, « Le Congrès Descartes », in *Revue néo-scholastique de philosophie*, n^o 56, 1937, pp. 664-679.
82. Voir Raymond Bayer (dir.), « Actes du IX^e Congrès international de philosophie. Congrès Descartes », Paris 1-6 août 1937, t. VII, Paris, Hermann, 1937, pp. 128-134.
83. Voir Victor Basch, Paul Claudel, Paul Valéry (dir.), « Actes du II^e Congrès international d'esthétique et de science de l'art », Paris 8-11 août 1937, Paris, Alcan, 1937, pp. 51-54.
84. « Étienne Souriau, né en 1892 », *op. cit.*, p. 96.
85. S.a., « Académies, Universités, Écoles ; La Collaboration universitaire franco-brésilienne », in *Le Temps*, Paris, a. LXXVI, n^o 27202, 25 fév. 1936, p. 3. Se référer encore à l'article de Jean-Paul Lefebvre, « Les professeurs français des missions universitaires au Brésil (1934-1944) », in *Cahiers du Brésil contemporain*, (dir.) Mario Carelli, Paris, CRBC/EHESS, n^o 12 spécial « France-Brésil », 10 p. : « Les philosophes recrutés en 1936 étaient Étienne Souriau et [Émile] Bréhier, puis Henri Poirier en 1939. » (n. p.)

Page 164

86. Étienne Souriau, *L'Instauration philosophique*, Paris, Librairie Félix Alcan, 1939, p. 3.
87. Étienne Souriau : 1) « Brûlerons-nous Descartes ? » et 2) « Pour l'honneur de la France », in *Marianne, L'hebdomadaire de l'Idéal et de l'Intérêt français*, a. IX, respectivement : n^o 404 et n^o 406 ; 14 août 1940, p. 4 et 28 août 1940, p. 4.
88. « Pour l'honneur de la France », *Ibid.*, p. 4.
89. *Une mission française au Brésil*, « Salut Public », 8 décembre 1936, p. 1 et 3. De l'activité française à l'université de Rio-de-Janeiro reste trace dans *Lições inaugurais de Missão Universitaria Francêsa durante o ano de 1936*, Universidade de Distrito Federal, 1937 (conférences inaugurales de l'Université du district fédéral de Rio par É. Bréhier, H. Tronchon, G. Leduc, É. Souriau, J. Bourchiez, J. Perret, P. Deffontaines, R. Garric, E. Albertini, H. Hauser). La conférence de Souriau sera publiée en français sous le titre « Le hasard » (conférence faite à l'Association d'éducation le 18 juillet 1936), in *Supplément littéraire et artistique de la Revue française du Brésil*, n^o 3, annexe du n^o 34, août 1936, 7 p. F. Le Tinnier possède l'un des rares exemplaires originaux de cet article dans ses archives privées.
90. Albert Rivaud a été professeur titulaire de philosophie et histoire de la philosophie à la Faculté des Lettres de l'université de Paris à partir du 1^{er} novembre 1933. « Hostile à la politique traditionnelle, proche de Maurras, membre du cercle Fustel de Coulanges et collaborateur du Redressement français d'Ernest Mercier ; très nationaliste obsédé par le danger allemand, antimunichois ; proche du maréchal Pétain il est ministre de l'Éducation nationale du 16 juin 1940 au 18 juillet ; il est exclu du gouvernement sur la pression des Allemands [et] traduit en Haute cour à la Libération » (Christophe Charle, *Les Professeurs de la Faculté des Lettres de Paris. Dictionnaire biographique : 1909-1939*, Paris, Éditions du CNRS, 1986,

vol. II, pp. 188-189). À propos de la succession à Rivaud, voir Fabien Le Tinnier, *L'Ontologie du cinéma selon Étienne Souriau (1939-1954)*, (dir.) P.-H. Frangne, mémoire de master 2, université de Rennes II, 2013, pp. 8-10. Sur la figure d'A. Rivaud, voir aussi le jugement résolument négatif de M. Bloch (*Un philosophe de bonne compagnie*, in *L'Étrange défaite* [1940], Paris, Gallimard, 1990, pp. 240-245) et celui, plus institutionnel, de Martial Gueroult (1891-1976), son successeur à l'Académie des sciences morales et politiques, in *Notice sur la vie et les travaux de M. Albert Rivaud (1876-1956)*, Paris, Impr. de l'Académie, 1958. Il faut ici observer que bien que Souriau ait toujours revendiqué la succession de Brunschvicg, ce fut peut-être Martial Gueroult (1891-1976) son vrai successeur, dès lors que Souriau est nommé dans la chaire de philosophie ; et non pas à celle d'Histoire de la philosophie moderne qui avait été celle du maître. Gueroult a dédié un texte très important à la philosophie de Souriau : « La voie de l'objectivité esthétique », in *Mélanges d'esthétique et de science de l'art offerts à Étienne Souriau, par ses collègues, ses amis et ses disciples*, Paris, Nizet, 1952, pp. 95-124, réédité dans Martial Gueroult, *Histoire de l'histoire de la philosophie, en France de Condorcet à nos jours*, Paris, Aubier, 1988, pp. 975-1029. Il s'agit d'un texte qui « parmi tous ceux consacrés à la philosophie de Souriau, [est] le meilleur » selon Pierre-Henry Frangne, « L'ontologie de l'œuvre d'art d'Étienne Souriau », in *Pratiques*, n°s 3-4, automne 1997, p. 62.

91. *Lettre de Jérôme Carcopino au Secrétaire d'État à l'Instruction Publique, 21 février 1941*, Archives privées de Fabien Le Tinnier in « E. Correspondance épistolaire [coll.] » (copie photographique).
92. Archives privées de F. Le Tinnier in « E. Correspondance épistolaire [coll.] », n°EC1.2, 2 f.

Page 165

93. *Ibid.* : n° EC1.2, 2 f.
94. « Lettre au Directeur de l'Enseignement Supérieur », 23 janvier 1941, Archives privées de Fabien Le Tinnier, *ibid.*, n°EC1.2.

Page 166

95. « Curriculum vitae, 24 novembre 1940 », Archives nationales, côte : « AJ/16/6159 ». À propos d'*Avoir une âme* (Paris/Lyon, Les Belles Lettres/Annales de l'université de Lyon, 1938) on peut lire notamment le précieux compte-rendu de Louis Lavelle, « La philosophie : *Avoir une âme* » (*Le Temps*, Paris, a. LXXIX, n° 28363, 10 mai 1939, p. 3) et aussi la belle lecture critique fournie récemment par Didier Debaise et Aline Wiame, « Les âmes du monde » in *Étienne Souriau : une ontologie de l'instauration*, Paris, Vrin, 2015, pp. 111-129. Concernant *L'Instauration philosophique*, se référer à l'article de Raymond Bayer, « Les idées directrices de l'esthétique d'Étienne Souriau, et l'esthétique d'Étienne Souriau », in *Mélanges d'esthétiques et de science de l'art offerts à Étienne Souriau, op. cit.*, pp. 31-38.
96. « Réponse de la Direction de l'Enseignement Supérieur », 31 janvier 1941. Archives privées de Fabien Le Tinnier, *ibid.*, n° EB1, 1 f.
97. « Lettre d'Émile Bréhier au Doyen de la Faculté des Lettres de l'université de Paris », 14 février 1941, Archives nationales, côte : « F/17/28060 » (Correspondance).
98. « Arrêt ministériel », 7 mars 1941, Archives nationales, côte : « F/17/28060 » (Correspondance). « Jérôme Carcopino (1881-1970) assura les fonctions de recteur de l'Académie de Paris du 13 novembre 1940 au 23 février 1941. Il sera Secrétaire d'État à l'Éducation nationale du 28 février 1941 au 17 avril 1942. Il fut destitué et poursuivi durant la Libération de Paris » (Christophe Charle, *Les Professeurs de la Faculté des Lettres de Paris, op. cit.*, p. 48).
99. « Arrêt ministériel », 8 août 1941, Archives nationales, côte : « F/17/28060 » (Correspondance).
100. « Arrêt ministériel », 31 déc. 1941, Archives nationales, côte : « F/17/28060 » (Correspondance).
101. S.a., « Personnel de la Faculté des lettres », in *Annuaire de l'université de Lyon ; Livret de l'étudiant, Année scolaire 1946-1947*, Lyon, Bosc Frères, 1946, p. 267.
102. Notons toutefois, à titre de l'anecdote, l'acquisition, vraisemblablement durant les années 1950 et 1960, d'une demeure secondaire située à Erquy en Bretagne-nord (Côtes d'Armor), au bord de ce qu'il nomme « la vraie mer » dans une lettre manuscrite datée du 27 juillet 1966 et trouvée au hasard de nos recherches sur le site internet d'enchères en ligne, *Ebay*, en 2015. Nous en avons conservé la photocopie.

Page 167

103. « Arrêt ministériel », 1^{er} janv. 1942, Archives nationales, côte : « F/17/28060 » (Correspondance).
104. « Arrêt ministériel », 21 nov. 1946, Archives nationales, côte : « F/17/28060 » (Correspondance).
105. « Étienne Souriau, né en 1892 », art. cit., p. 91. Pour une lecture critique de ce livre, lire Filippo Domenicali, « Il "pluralismo esistenziale" di Étienne Souriau. Breve introduzione alla filosofia dei modi di esistenza », in *Philosophy Kitchen*, a. III, n° 4, mars 2016, pp. 69-83.
106. « Rapport sur les candidats à la maîtrise de conférences d'esthétique » présenté en Conseil de Faculté le 28 oct. 1944 au nom du Comité de philosophie et des professeurs de l'Institut d'Art par M. Charles Picard ; Archives nationales, côte : « F/17/28060 » (Correspondance). Selon le même Picard, « M. Souriau faisait

du Jury du Concours du Conservatoire national de musique, à Lyon, depuis une dizaine d'années et il a fait, à ce Conservatoire, des conférences d'esthétique musicale. Il a fait, en outre, des conférences à l'École des Beaux Arts de cette ville. Il est vice-président de l'Association pour l'étude des arts, à Paris, depuis sa fondation (1932) ». Picard rappelle enfin « que M. Souriau a déjà été présenté en seconde ligne (après M. Lalo) pour l'enseignement de l'esthétique à la Sorbonne il y a onze ans » – c'est à dire en 1933, à l'époque où Ch. Lalo va succéder à Victor Basch... Voir « Contributions pratiques à l'enseignement de l'esthétique », Archives nationales, côte : « AJ/16/6159 ».

Page 168

107. « Rapport sur les candidats à la maîtrise de conférences d'esthétique », *ibid.*
108. « Arrêt ministériel », 24 nov. 1944, Archives nationales, côte : « F/17/28060 » (Correspondance).
109. Étienne Souriau, « Étienne Souriau, né en 1892 », art. cit., p. 96.
110. Étienne Souriau, respectivement : 1) Paris, 21/27, 1955 [2e éd. 1962] ; 2) Paris, C.D.U., 1955 ; 3) et 4) Paris, C.D.U., 1956 ; 5) in *Bulletin de psychologie*, t. XI, 1957-1958, pp. 571-575 [leçons du 4, 11, 13 et 20 déc. 1957], pp. 750-752 [leçons du 8, 15 et 22 janv. 1958], et, pp. 800-805 [leçons du 29 janv. au 26 fév. 1958. Notes de S. Herzburn revues par Étienne Souriau] (la transcription est partielle). Par contre, ces leçons ont été entièrement enregistrées à partir des émissions de *Radio-Sorbonne* (cf. Archives radiophoniques de l'INA) ; 6) in *Bulletin de psychologie*, t. XII, (1958-1959), pp. 781-783, 850-853 et 1027-1030 ; 7) Leçon diffusée au premier semestre 1958 sur *Radio-Sorbonne* durant huit émissions d'une petite heure chacune : les 12, 19 et 26 mars ; les 16, 23 et 30 avril ; et les 7 et 14 mai 1958 (cf. Archives radiophoniques de l'INA) ; 8) Paris, SEDES, 1960 [2e éd. 1966] ; 9) in *Bulletin de psychologie*, t. XV, (1961-1962), pp. 1074-1099 [Notes de D. Lhoste avec la collaboration de M.-L. Coulaud] ; et 10) in *Bulletin de psychologie*, t. XVII, (1963-1964), pp. 740-742 et 1196-1205. Nous complétons ainsi la notice bibliographique publiée dans le numéro spécial « L'Art instaurateur » de la *Revue d'esthétique* (op. cit., p. 18) de 1980.

Page 169

111. Voir Étienne Souriau, *Le Sens artistique des animaux*, Paris, Hachette, 1965.
112. Olivier Revault d'Allonnes, « L'enseignement de l'esthétique », in *Revue d'esthétique*, n° spécial « L'Art instaurateur », op. cit., p. 219.
113. Olivier Revault d'Allonnes, *ibid.*, p. 221.
114. Michel Zerrafa, « La spécificité des formes », in *Revue d'esthétique*, n° spécial « L'Art instaurateur », op. cit., p. 258.
115. Noëmi Blumenkranz-Onimus, « Les séminaires de M. Souriau », in *Revue d'esthétique*, n° spécial « L'Art instaurateur », op. cit., p. 269. Elle précise avoir été son élève douze années durant.
116. Noëmi Blumenkranz-Onimus, *ibid.*, p. 270.
117. Irène Wojnar, « Témoignage », in *Revue d'esthétique*, n° spécial « L'Art instaurateur », op. cit., pp. 314-315. Notons que contrairement aux autres cours, celui intitulé « L'Évolution du besoin esthétique à travers les âges » a fait l'objet d'une publication chez 21/27 (Paris) en 1955 (op. cit.).

Page 170

118. Lise Florenne, « Étienne Souriau à Lyon », art. cit., pp. 287-288. Elle écrit : « Son enseignement d'Esthétique ouvrait ses auditeurs à toutes les formes de réflexion sur l'art et les arts. »
119. « Étienne Souriau, né en 1892 », op. cit., p. 96.
120. L'information nous a été confiée par sa petite nièce Nicole Malécot lors de notre entrevue à la Cinémathèque française à Paris, en 2015. Notons en outre que selon M^{me} Malécot, son grand-père se déclarait ouvertement « déiste ».
121. Jean Guiraud, « Les Compagnons de l'Université Nouvelle : Membres », in *École et famille*, Paris, Union des Associations catholiques de chefs de famille, 7^e année, nouvelle série, n^{os} 1/2, juill.-août 1925, p. 178.
122. *Idem.*
123. De très nombreuses traces des activités artistiques d'Étienne Souriau ont été retrouvées et classées dans les archives privées de F. Le Tinnier (côtes des entrées « A. » et « B. »). Parmi la vingtaine de documents conservés, on y recense de nombreux dessins, croquis, aquarelles, arabesques et pochoirs ainsi qu'une abondante littérature musicale (partitions et chansons).
124. Hélas l'article n'est pas signé : « L'Enseignement ; Les Humanités esthétiques » in *Populaire*, op. cit., 1931, p. 4.

Page 171

125. « Brûlerons-nous Descartes ? », in *Marianne*, *op. cit.*, 1940, p. 4.
126. Émile Bréhier lui rend la marque de son amitié dans un paragraphe de son troisième tome de son *Histoire de la philosophie, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Puf, 1981 [1^{re} éd. 1932], pp. 1009-1010.
127. Voir s.a., « Corpus des philosophes français ; Comité scientifique », in *Bibliographie de la philosophie, Année 1948, Seconde fascicule, VI (1948) 2.*, Paris, Vrin, 1950, p. 2. Ledit Comité recense « Gaston Bachelard, Jean Baruzi, André Bridoux, Georges Davy, Mgr Diès, Étienne Gilson, Henri Gouhier, Paul Guillaume, René Hubert, André Lalande, Charles Lalo, Louis Lavelle, Édouard Le Roy, Georges Le Roy, René Le Senne, Paul Masson-Oursel, Pierre Mesnard, Jean Moreau-Reibel, René Pintard, Maurice Pradines, Baron Seillière, Étienne Souriau, Paul Vignaux. »
128. « Corpus des philosophes français ; Comité scientifique », *ibid.*
129. « Pour l'honneur de la France », in *Marianne*, *op. cit.*, 1940, p. 4.
130. Marie-Madeleine Mervant-Roux, *Les Études théâtrales : objet ou discipline ?*, cours dispensé dans le cadre des Ateliers de recherche sur l'intermédialité et les arts du spectacle (ARIAS), Paris, ENS, v. 1999, 20 p.
131. Étienne Souriau, Paris, CDU, 1956.
132. À propos de l'intérêt de Souriau pour le théâtre, lire notamment Chiara Cappelletto, *Il teatro per Etienne Souriau*, in Étienne Souriau, *I grandi problemi dell'estetica teatrale*, Milan, Mimesis, 2015, Milan, pp. 7-15. L'élève de Souriau le plus investi en ce qui concerne ses réflexions sur le théâtre est vraisemblablement André Villiers (1905-1996). Dans la dédicace autographe de l'exemplaire donné à Étienne Souriau de sa *Psychologie du comédien* (Paris, Mercure de France, 1943), il écrit : « À Monsieur Étienne Souriau qui m'a témoigné lors de ma soutenance, une sympathie dont je le suis sincèrement reconnaissant, avec mes remerciements pour ses fécondes suggestions, pour toutes ses pénétrantes observations qui m'ont vivement frappé. Et en très respectueux hommage. A. V. » In : bibliothèque personnelle de F. Domenicali. Notons qu'à la suite de la disparition d'Anne Souriau, la famille Souriau a fait don de la bibliothèque personnelle d'Étienne Souriau auprès de la Bibliothèque de l'École des Arts appliqués de Paris (École Duperré). Il nous a, par la suite, en janvier 2016, été possible de récupérer ces ouvrages, pour la plupart dédicacés et dont l'École souhaitait se séparer. F. Domenicali a bénéficié des ouvrages de philosophie et de théâtre, F. Le Tinnier, des ouvrages sur le cinéma et d'autres formes d'arts.
133. Albert Morel, « Rapport annuel 1932-1933 », in *Rapport annuel de l'université de Lyon, année scolaire 1932-1933*, Lyon, 1933, pp. 464-465. Morel y écrit à ce sujet : « M. Souriau [...] a été invité à faire des conférences à Bruxelles et à Gand, tandis que réciproquement la Faculté des Lettres recevait M. Paul Sachs, l'un des directeurs du Foog Art Museum de Harvard. »

Page 172

134. Philippe Minguet, « Sur un "inécrit" d'Étienne Souriau », in *Revue d'esthétique*, n° spécial « L'Art instaurateur », *op. cit.*, p. 161. Notons en outre que Minguet a bénéficié en 1963 d'une courte préface de deux pages écrite par Souriau pour son ouvrage, *Le Propos de l'art*, Tournai, Casterman. Minguet fut le successeur, en 1966, d'Arsène Soreil (1893-1989) pour l'enseignement de l'Esthétique à l'université de Liège. Soreil et Souriau ayant lié une solide amitié, il paraît alors vraisemblable que Minguet soit rentré dans le cercle par l'entremise de Soreil.
135. Philippe Minguet, *ibid.* Minguet retranscrit en outre la communication de Souriau dans son article (pp. 162-165). Minguet précise encore, en note de fin d'article (n° 2) : « Les actes du colloque de Liège ne purent être publiés. Certaines des communications, dont celle d'Étienne Souriau, furent reprises dans le volume collectif *Approches de l'art. Mélanges d'esthétique et de sciences de l'art offert à Arsène Soreil*, Bruxelles, La Renaissance du livre, 1973. »
136. Philippe Minguet, *ibid.*, p. 161.
137. Philippe Minguet, *ibid.*, p. 166. En outre, un différent survient quand Souriau fait le malheureux amalgame entre le sens artistique des singes de celui de l'homme, en prenant l'exemple d'une récente exposition, à Liège, d'art congolais (Ph. Minguet, *ibid.*, p. 163. Puis les pages qui suivent) : « On l'aura compris par l'allusion à Congo, le contexte et le prétexte de cette interview étaient un petit événement des mondanités artistiques locales, une exposition intitulée *Production picturales de singes* [...] » (*ibid.*, p. 165) ; « Cette controverse est aujourd'hui [en 1980] tellement oubliée qu'il ne vaut guère la peine de l'évoquer au-delà de l'aspect anecdotique [...]. À ce niveau, je crois ne pas faire *a posteriori* un procès d'intention en supposant que les journalistes ayant pour la circonstance interviewé un esthéticien membre de l'Institut de France avaient dû être déçus. J'imagine, peut-être à tort, qu'ils espéraient, pour le piquant de leur émission en projet, recueillir d'un académicien sorbonnard une réaction indignée. » (*ibid.*, p. 167). Étienne Souriau ne tint pas de propos racistes mais manqua assurément de délicatesse en laissant implicitement sous-entendre un lien entre le singe et l'africain, plus encore à une époque où les colonies revendiquaient leurs indépendances.
138. Arsène Soreil, « Une fugitive d'Étienne Souriau », in *Revue d'esthétique*, n° spécial « L'Art instaurateur », *op. cit.*, pp. 308-309. Soreil y retranscrit en outre un poème écrit par Souriau à son adresse suite à leur rencontre de 1964.

139. Trop âgé, Souriau ne participe pas en 1976 au VIII^e Congrès qui s'est tenu à Darmstadt en Allemagne. Voir Philippe Minguet, « Congrès philosophie. Le VIII^e Congrès international d'esthétique », in *Revue philosophique de Louvain*, a. LXXVI, vol. LXXIV, n° 24, p. 623.
140. La première intervention de Souriau aux Congrès internationaux d'Esthétique date de 1937, à Paris, comme nous l'avons déjà dit. Les cinq interventions suivantes du maître sont publiées dans les actes suivants avec pour titres : 1) « Les limites de l'esthétique » (1956) ; 2) « Utilité et applications pratiques de l'esthétique » (1960) ; 3) « Art et innovation » (1964) ; 4) « Art et travail » (1968) ; et 5) « Hasard et création artistique » (1972).
141. Son intervention débute par une phrase aussi éloquente que sibylline : « Qu'est-ce que l'Esthétique ? ». Étienne Souriau, « Les limites de l'esthétique », *Atti del III Congresso internazionale di Estetica*, Turin, 1956, p. 26, § 1.
142. Étienne Souriau, « Utilité et applications pratiques de l'esthétique », in *Πεπραγμενα του δ'Διεθνους συνεδριου Αιζηθητικης*, Athènes, 1960, p. 15.
143. *Ibid.*, p. 15, § 4.
144. Voir Étienne Souriau, « Art et innovation », *Proceedings of the Fifth International Congress of Aesthetics*, Amsterdam, 1964, p. 25, § 1.
145. *Idem.*
146. Étienne Souriau, « Hasard et création artistique », *Proceedings of the VIIth International Congress of Aesthetics* (1972), București, Editura Academiei Republicii Socialiste România, t. I., 1976, pp. 571-574.
147. Étienne Souriau, « Allocution de clôture du Congrès », *Proceedings of the VIth International Congress of Aesthetics* (1972), București, Editura Academiei Republicii Socialiste România, t. II, 1977, pp. 689-690.
148. *Ibid.*, p. 689, § 1. La citation provient du poème « Le vallon » d'Alphonse de Lamartine, 10^e strophe : « Repose-toi, mon âme, en ce dernier asile / Ainsi qu'un voyageur qui, le cœur plein d'espoir / S'assied, avant d'entrer, aux portes de la ville / Et respire un moment l'air embaumé du soir. » Irène Wojnar se souvient de cet instant son « Témoignage » (*op. cit.*, 1980, p. 318) : « À la clôture du Congrès de Bucarest, il se déclara "voyageur plein d'espoir" en insistant sur l'importance de l'inquiétude, source de force dans la recherche de la vérité. »
149. *Ibid.*, p. 690.
150. Coll., *Civilization. The Past And The Future, The Athens Meeting 1966. Held Under The Auspices Of The Royal National Foundation*, Amsterdam/Londres/New-York, Elsevier, 1967.
- Page 173**
151. Les trente-deux photographies dont nous disposons ont été réalisées durant ce Meeting par le service photographie de Sa Majesté ainsi que l'atteste une lettre tapuscrite du Chef du Cabinet, D.-S. Bitsios, de Sa Majesté le Roi adressé à Étienne Souriau le 10 juin 1966 ; « By Royal Command, I have the honour of sending you enclosed herewith a photograph [...] on the occasion of your valuable participation to the Second Athens Meeting. » Une lettre (s. d.) signée de la main du Roi témoigne encore de la visite de Souriau : « C'est un grand plaisir de vous envoyer l'album ci-joint de la Deuxième Rencontre d'Athènes, comme un souvenir de votre contribution à l'esprit de cette conférence, en espérant que vous ayez la bénédiction de Dieu. Au plaisir, notre grand ami étranger, Konstantinos II » (trad. Achilles Papanstantis, université de Lausanne). Voir Archives privées, F. Le Tinnier.
152. Irène Wojnar, *ibid.*, p. 318.
153. Fabien Le Tinnier a, à de nombreuses reprises, communiqué sur ce sujet depuis 2013 et sa recherche de master pour le mémoire « L'Ontologie du cinéma selon Étienne Souriau », *op. cit.*, notamment en Belgique : « Les archives d'Étienne Souriau : cinquante ans d'esthétique, dix ans de filmologie » – conférence du Centre de recherche en philosophie de l'Université libre de Bruxelles, (dir.) Isabelle Stengers, le 11 fév. 2015 –, et « Étude de cas d'une esthétique du provisoire : place(s) du cinéma dans la rose des arts d'Étienne Souriau » – communication au Colloque international, *Pluralité des arts : singularité des œuvres, Théoriciens et artistes*, de l'Institut supérieur de philosophie de l'Université catholique de Louvain-la-Neuve, (dir.) Danielle Lories, le 30 mai 2014. Voir, ici même : « Étienne Souriau filmologue : histoire de sa pensée ontologique du cinéma parmi les arts (corpus, inédits, archives). »
154. L'Institut de filmologie est créé officiellement le 8 janv. 1947 et est rattaché en 1948 par convention à l'université de Paris selon l'article, « Institut de filmologie », du site internet des Archives nationales : <http://www.siv.archivesnationales.culture.gouv.fr/rechercheconsultation/ir/consultationIR.action?irId=FRAN_IR_023379> (consulté le 28 oct. 2016).
155. Voir. 1) la deuxième de couverture du n° 1 de la *Revue internationale de filmologie*, Paris, Centre de Recherches filmologiques / Puf, juill.-août 1947 ; et 2) l'article biographie de Lucien Sève, ancien élève normalien du groupe de filmologie : « La filmologie en retour arrière (1943-1947) », in *1895*, n° 66, 2012, pp. 92-99.
156. Lucien Sève, *ibid.*

157. Dédicace manuscrite de Marie-Thérèse Poncet de l'édition originale de Étienne Souriau (dir.), *L'Univers filmique*, Paris, Flammarion, coll. « Bibliothèque d'esthétique », 1953. Archives privées de F. Le Tinnier.
158. Étienne Souriau y publie respectivement : 1) « Nature et limite des contributions positives de l'esthétique à la filmologie » en 1947, n° 1, *op. cit.* ; 2) « La structure de l'univers filmique et le vocabulaire de la filmologie » en 1951 dans le t. II, n° 7-8 ; 3) « Filmologie et esthétique comparée » en 1952 dans le n° d'avril-juin ; et 4) « L'Univers filmique et l'art animalier » en 1956 dans le t. II, n° 25 de janv.-mars.
159. Étienne Souriau : 1) « Univers radiophonique et esthétique comparée », in *Cahiers d'études de radio-télévision*, Paris, CERT/Puf, n° 1, 1954 ; et 2) « Allocution de M. Étienne Souriau », Actes du Congrès sur les aspects sociologiques de la musique à la radio, org. CERT, in *Cahiers d'études de radio-télévision*, Paris, CERT/Puf, n° 3-4, 1954. Ces deux articles ne prennent pas pour objet le cinéma, mais celui de la radiophonie, éclairé à l'aune d'une pensée qu'Étienne Souriau nourrit depuis ses analyses filmologiques.
160. Pour s'en rendre compte, la lecture de l'article, *L'Univers filmique et l'art animalier* » (*op. cit.*) suffit, voire la seule note de bas de page n° 1 courant sur les deux pages 58-59 évoquant sans ambages l'Entrée d'un train en gare de La Ciotat des frères Lumières (1896).
161. Déjà cité en note de bas de cette présente biographie, dans les « Contributions pratiques à l'enseignement de l'esthétique » d'Étienne Souriau – et rédigé par Charles Picard –, il est écrit que Souriau avait commencé ses recherches portant sur le cinéma dans un « Laboratoire fondé par lui à l'Université » et « le matériel de cinématographie en couleurs utilisé pour ces recherches lui a été attribué par subvention de la Recherche Scientifique en 1937 ». Voir « Contributions pratiques à l'enseignement de l'esthétique », Archives nationales, cote : « AJ/16/6159 ».

Page 174

162. Étienne Souriau, *La Correspondance des arts. Éléments d'esthétique comparée*, Paris, Félix Alcan, 1947.
163. Fabien Le Tinnier, « Étienne Souriau filmologue, historiographie d'une définition ontologique », *op. cit.*, p. 5.
164. Christian Metz, « Sur un profil d'Étienne Souriau », in *Revue d'esthétique*, n° spécial « L'Art instaurateur », *op. cit.*, p. 148.
165. Étienne Souriau, préface [s.t.], in *L'Univers filmique*, pp. 5-10.
166. Étienne Souriau, « Les grands caractères de l'univers filmique », *ibid.*, pp. 11-31.
167. In « Filmologie et esthétique comparée », art. cit., p. 113 ; Étienne Souriau écrit en ouverture que son propos résulte « des principales leçons d'un cours fait à l'Institut de filmologie de l'université de Paris pendant l'année scolaire 1951-1952 »
168. Voir « Institut de filmologie », *ibid.*
169. François Albera, « Pierre Francastel, le cinéma et filmologie », in *Cinémas : revue d'études cinématographiques*, vol. XIX, n° 2-3, 2009, p. 289. Albera précise en note de bas de page (n° 6, p. 312) : « Nous nous sommes fondé, pour retrouver ces intitulés, sur les "affiches d'enseignement" des années considérées et sur les pages de la *Revue internationale de filmologie* proposant des programmes de l'Institut (parfois avec des variantes). » Toutefois, il ne faut pas y lire la trace qu'une possible relation – fût-elle strictement professionnelle – entre les deux hommes. Ainsi que l'expose Albera, il n'y pas de véritable lien entre Francastel et Souriau (lire pp. 300 et 304 dans laquelle Albera écrit : « Il [Francastel] ne se réfère pas à Souriau [...] »).
170. Étienne Souriau, « Culture et cinéma », in *Enfance*, n° thématique « Le ciné-club de jeune », vol. X, n° 3, 1957, pp. 373-375. Je passe ici volontairement sous silence les interventions d'Étienne Souriau de 1955 sur les « Problèmes de la classification des films selon les effets possibles sur les spectateurs » (19 fév. 1955) et « Le cinéma et la vie intérieure » (20 fév. 1955) dont F. Le Tinnier possède, dans ses archives privées, des versions tapuscrites : cotes « DB1.2 » et « DD1 à 11 ».
171. Comme en témoigne la parution de son article, « Les limites de l'esthétique », in *Atti del III Congresso internazionale di Estetica*, Torino, Edizioni della Rivista di Estetica, 1956, pp. 26-32.

Page 175

172. Lire le curieux *Florence* d'Étienne Souriau, photographies de Frédéric Duran et notices géographiques, historiques et archéologiques de Renée Chapis, Paris, Hachette, coll. « Les albums des Guides bleus », 1957.
173. Archive radiophonique de l'INA, Côte « PHD86059571 », coll. « Centre d'études radiophoniques », titre : « Étienne Souriau : la structure de l'univers radiophonique », RTF, enr. le 21 juill. 1950 et diff. Le 31 juill. 1950, durée : 25'58 min.
174. *Ibid.*, à 3'38 min.
175. Je renvoie à la lecture de mon article sur la question : Fabien Le Tinnier, « Dynamique de la voix enregistrée selon Pierre Schaeffer (1941-1963) », in *Entrelacs*, n° 11 spécial « La Voix », 2014.
176. « Étienne Souriau : la structure de l'univers radiophonique », *op. cit.*, à 14'44 min.

177. Voir Fabien Le Tinnier, « Deux interviews télévisées de Pierre Schaeffer sur la musique concrète parmi les arts », communication inédite au Colloque international, *Une Télévision allumée : Les arts dans le noir et blanc du tube cathodique*, (dir.) André Gaudreault, Viva Paci, Cinémathèque québécoise, 25 mars 2015. J'appuyais mon propos par deux entretiens menés auprès de sa femme Jacqueline Schaeffer (2014) et Jocelyne Tournet-Lammer (2015) qui fut sa proche collaboratrice à partir des années soixante dans le Service de la recherche qui succède au Club d'Essai.
178. Bien connue sous l'appellation de « Cognacq-Jay », les studios de la RTF occupent un espace que jouxtent au nord la rue Cognacq-Jay (où se trouve l'entrée principale) et la rue de l'Université au sud.
179. Archive radiophonique de l'INA. Côte « PHD88002601 », coll. « Centre d'Études radiophoniques », titre : *Conférence du Centre d'études radiophoniques : Étienne Souriau*, RTF 2 mai 1951, durée : 47'35 min. La conférence est animée par Jean Tardieu en présence, donc, d'Étienne Souriau, ainsi que Bernard Blin (Secrétaire du CERT) et Enrico Fulchignoni.
180. *Ibid.*, à 31'31 min.
181. Archive INA Côte « PHD89011764 », coll. et titre : « Le Sillage des ondes », RTF, 30 mai 1954, durée : 1 h 15. Étienne Souriau est en présence de Philippe Guinard, Bernard Blin, André Francis, Étienne Fuzellier et Paul Fraisse.
182. *Ibid.*, à 5'45 min.

Page 176

183. S.a., « Nomination dans les comités RTF », in *Le Technicien du film*, n° 74, été 1961, p. 19. Cf. Archives privées de F. Le Tinnier, in « F. Sources imprimées [coll.] », n°FA1, 1 p.
184. Lettre tapuscrite cosignée de MM. Joffre Dumazdier, Chargé de recherche au CNRS, et Pierre Schaeffer, Chef du Service de la recherche, adressée à Étienne Souriau, datée à Paris du 7 fév. 1962. Est joint à cette lettre un addendum relatant l'ordre du jour d'un événement au Service de la Recherche. Archives privées de F. Le Tinnier, « E. Correspondance épistolaire [coll.] », n°EH1.2, 2 f.
185. Lettre de Marie-Thérèse Poncet adressée à M. le Président de la République, M. Vincent Auriol, le 20 mars 1952. Courrier dans enveloppe avec documents joints. Archives nationales, côte : « F/17/28060 » (Correspondance).

Page 177

186. Citons à titre d'exemple les ouvrages de M.-T. Poncet, *L'Esthétique du dessin animé*, Paris, A. G. Nizet, 1952 ou *Walt Disney 1901-1966*, Paris, Anthologie du Cinéma, n° 30, 1967.
187. « Notice sur la situation de M. Étienne Souriau dans la philosophie contemporaine », document joint en annexe dans le courrier du 20 mars 1952 de Marie-Thérèse Poncet [cf. *supra*].
188. *Ibid.*, § 1-3.
189. *Ibid.*, § 5.
190. Marcel Bataillon, « Hommage. Maurice Merleau-Ponty », notice biographique du Collège de France, 25 juin 1961.
191. En 1980, Luce de Vitry-Maubrey tente de réunir par-delà le différent les opposant Étienne Souriau et Maurice Merleau-Ponty dans son article, « Une Ontologie solitaire », publié dans le n° spécial « L'Art instaurateur » de la *Revue d'esthétique* (op. cit., pp. 228-250). A minima, lire la note de fin d'article n° 4. Notons, enfin, qu'en 1973, Étienne Souriau révisé son jugement et inscrit le nom de Merleau-Ponty parmi les philosophes auxquels il est judicieux de se référer désormais : « Sur l'enseignement de l'esthétique », in *Revue de l'enseignement philosophique*, a. XXIII, n° 4, avril-mai 1973, p. 9.
192. « Notice sur la situation de M. Étienne Souriau dans la philosophie contemporaine », *ibid.*, § 4.
193. *Ibid.*, § 5.

Page 178

194. *Ibid.*, § 7.
195. Rapport d'André Lalande (nommé en 1922), lu par René Poirier (1900-1995 ; nommé en 1956), et consigné par compte-rendu le 20 oct. 1958 par le Secrétaire perpétuel Émile Mireaux (1885-1969 ; nommé en 1940, et S.P. en 1956). In *Compte-rendu des activités de l'Académie des sciences morales et politiques*, archives de l'Institut de France, n° de dossier : « SMP 1953-64 (2D-20) », à la date du lun. 20 oct. 1958, p. 294.
196. *Idem.*

Page 179

197. Émile Mireaux (S.P., A.S.M.P.), *ibid.*, à la date du lun. 20 oct. 1958, p. 295.
198. Lettre tapuscrite et signée à la main du Président du Conseil des Ministres, Charles de Gaulle, adressée à Étienne Souriau, datée à Paris du 18 nov. 1958. Archives privées de F. Le Tinnier, in « E. Correspondance épistolaire [coll.] », n° EJ1, 1 f. « ARTICLE 1^{er} : — Est approuvée l'élection par l'Académie des sciences morales et politiques, de M. Étienne Souriau, au siège de l'Académie titulaire devenu vacant dans la Section de philosophie par suite au décès de M. Maurice Pradines. ARTICLE 2. : — Le ministre de l'Éducation Nationale est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel de la République française*. »
199. Émile Mireaux, *op. cit.*, à la date du lun. 1^{er} déc. 1958, p. 301.
200. *Idem*.
201. Voir les *Compte rendus des activités de l'Académie des sciences morales et politiques* : notamment : *ibid.*, 1961, p. 446 ; et : n° de dossier « SMP 1965-VII-71 (2D-21) », 1966, p. 104.
202. Émile Mireaux, *op. cit.*, à la date du lun. 9 mai 1960, p. 370.
203. *Ibid.*, aux dates respectives des lun. 12-19 janv., 9-16-23 fév., 13- avr., 11 mai, 1^{er} juin, 5-12-26 oct., 30 nov. et 21 déc. ; pp. 308-351.
204. *Ibid.*, à la date du lun. 26 nov. 1959, p. 341.
205. Étienne Souriau, *Bergson et l'art*, Paris, Firmin-Didot et C^{ie}, 1959, 10 p.
206. *Ibid.*, § 2, p. 3.
207. La communication fait à nouveau l'objet d'une publication au deuxième semestre 1960 (É. Souriau, *Notice sur la vie et les travaux de Maurice Pradines (1874-1958)*, Paris, Firmin-Didot et C^{ie}, 2 semestre 1960, 19 p.) et Souriau y célèbre un Maurice Pradines, « philosophe de l'action » (§ 2, p. 3).
208. Le lun. 22 avril 1963, « Jean Hyppolite, Directeur de l'École Normale Supérieure, fait une communication : *La Nouvelle École Normale Supérieure* » ; Émile Mireaux, *op. cit.*, p. 511. Le lun. 7 oct. 1963, M. Henri Gouhier communique à l'Académie son projet de lecture à la séance solennelle des Cinq Académies : *De la critique dramatique*. M. Étienne Souriau présente des observations » : Émile Mireaux, *op. cit.*, p. 526. Le lun. 16 déc. 1963 : « M. Marcel Pagnol, de l'Académie française, fait une communication : *L'Adaptation des œuvres littéraires au cinéma*. » Étienne Souriau parmi d'autres lui présente ses observations : Émile Mireaux, *ibid.*, p. 538.
209. *Ibid.*, à la date du lun. 19 oct. 1964, p. 583.
210. *Ibid.*, à la date du lun. 25 nov. 1963, p. 536.
211. Voir n° de dossier « SMP 1965-VII-71 (2D-21) », *op. cit.*
212. Voir « Curriculum vitae » d'Étienne Souriau de 1951 (archives privées F. Le Tinnier), f. 1. Les dates nous ont été fournies par Christine Minjollet, Assistante du Conservateur du Musée de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie.
213. Fleur Courtois-L'Heureux, Aline Wiame, « L'Ontologie de l'instauration. Une inquiétude des mondes possibles », in *Étienne Souriau : une ontologie de l'instauration*, *op. cit.*, p. 7.

Page 180

214. Voir Liliane Brion-Guéry, « Le Vocabulaire d'Esthétique », in *Revue d'esthétique*, n° spécial « L'Art instaurateur », *op. cit.*, p. 273. Brion-Guéry fut une des collaboratrices du Vocabulaire ainsi qu'en témoigne la « liste des auteurs » publiée dans la 2^e éd. du *Vocabulaire d'esthétique* (Paris, Puf) de 1999 [1^{re} éd., 1990], n.p. Voir aussi, à ce propos, le témoignage d'André Veinstein, à l'époque Secrétaire général du Dictionnaire et Vocabulaire technique de l'esthétique : « Une œuvre collective : le Dictionnaire et Vocabulaire technique de l'esthétique », in *Mélanges d'esthétique et de science de l'art offerts à Étienne Souriau*, *op. cit.*, pp. 271-277.
215. Liliane Brion-Guéry, *ibid.*, p. 274.
216. Voir la deuxième de couverture du André Lalande (dir.), *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Puf, de la 3^e éd. « Quadrige » de nov. 2010. L'édition originale, publiée dans le *Bulletin de la Société française de philosophie* date de 1902-1903.
217. Liliane Brion-Guéry, *ibid.*, p. 275.
218. *Idem*.
219. Liliane Brion-Guéry, *ibid.*, p. 276.
220. Germaine Prudhommeau, « Étienne Souriau et la danse », in *Revue d'esthétique*, n° spécial « L'Art instaurateur », *op. cit.*, p. 301. Ainsi qu'elle le raconte dans son témoignage, Prudhommeau fut son élève de longue année durant ainsi que sa doctorante (*ibid.*, pp. 299-300). Souriau a par ailleurs préfacé sa thèse intitulée *La Danse grecque antique* (livres I, II, III, Paris, CNRS., 1965, pp. 9-11).
221. Anne Souriau, « Présentation », in *Vocabulaire d'esthétique*, *op. cit.*, n. p.

Page 181

222. *Idem.*
223. *Idem.*
224. Voir « liste des auteurs », in *Vocabulaire d'esthétique, op. cit.*, n. p.
225. *Ibid.*, pp. 277-278.
226. Le différend, s'il en est un, a été entretenu de longues décennies durant. En effet, le long article de la « diégèse » figurant pp. 581-583 (on recense par moins de onze paragraphes !) est signé « A.S. » pour Anne Souriau (in *Vocabulaire d'esthétique, op. cit.*). Or, la définition du terme date à l'origine de l'année universitaire 1950-1951 ainsi que F. Le Tinnier l'explique dans son chapitre « Historiographie du concept de diégèse », et dans son article « Étienne Souriau filmologue » publié ici même. Ainsi s'il s'avère que le terme de diégèse a très vraisemblablement été proposé par Anne Souriau au sein du groupe de recherche de filmologie que dirigeait Étienne Souriau, un manuscrit non daté d'Étienne Souriau (Archives privées F. Le Tinnier, côte : « CC1.2 »), mais datant toutefois très vraisemblablement du premier semestre 1951, donne cependant raison à celles et ceux qui trouvent dans la définition de la diégèse la marque de la pensée sourialienne-père (ajoutons encore la définition tapuscrite de la « diégèse », 2 f., archives privées F. Le Tinnier, côte : « DH1.2 »).
227. S.a., « Étienne Souriau, 1892-1979. Notice biographique », in *Revue d'esthétique, « L'Art instaurateur », op. cit.*, p. 14. Son successeur à l'Académie des Sciences morales et politiques, Raymond Polin, lui adressera post-mortem en 1984 sa « Notice sur la vie et les travaux d'Étienne Souriau, 1892-1979 », lue dans la séance du 21 fév. 1984, Paris, Institut de France, Académie des Sc. mor. et pol., 21 p.
228. Anne Souriau, « Préface », in Étienne Souriau, *L'Avenir de la philosophie*, Paris, Gallimard, 1982, p. 5. Cf. Étienne Souriau, *L'Art total*, in *Revue d'esthétique*, n° spécial « L'Art instaurateur », *op. cit.*, pp. 31-74.
229. Isabelle Stengers, Bruno Latour, « Le sphinx de l'œuvre », in Étienne Souriau, *Les Différents Modes d'existence*, Paris, Puf, 1943, « Nouvelle encyclopédie philosophique » ; rééd. suivie de « Du mode d'existence de l'œuvre à faire » (1956), prés. Isabelle Stengers et Bruno Latour, Paris, Puf, coll. « MétaphysiqueS », 2009, pp. 1-75. Depuis la « redécouverte » de l'œuvre de Souriau par Latour et Stengers, cette œuvre a fait à nouveau l'objet d'une lecture très attentive par les chercheurs de l'Université libre de Bruxelles qui donna lieu récemment à l'ouvrage collectif, *Étienne Souriau : une ontologie de l'instauration, op. cit.* Pour une lecture critique de ce mouvement de redécouverte, voir Frédéric Fruteau de Laclós : « Les voies de l'instauration : Souriau chez les contemporains », in *Critique*, n° 775, déc. 2012, pp. 931-948.

Page 182

230. « Étienne Souriau, né en 1892 », *op. cit.*, p. 91.
231. Victor Goldschmidt, « Remarques sur la méthode structurale en histoire de la philosophie » [1981], in *Écrits*, t. II : *Études de philosophie moderne*, Paris, Vrin, 1984, p. 242.
232. « Étienne Souriau, né en 1892 », *op. cit.*, p. 93.
233. *Ibid.*
234. André Lalande, « La Philosophie en France. 1942-1945 », in *The Philosophical Review*, vol. LV, n. 1 (jan. 1946), pp. 18-19.

Page 183

235. « Étienne Souriau, né en 1892 », *op. cit.*, pp. 93-94.
236. Étienne Souriau, *La Couronne d'herbes. Esquisse d'une morale sur des bases purement esthétiques*, Paris, Union générale d'édition, coll. « 10/18 », 1975.
237. Bruno Latour, Isabelle Stengers, *op. cit.*